

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Communauté de communes Lyons Andelle



**2022**

La publication du rapport d'activité de la Communauté de communes Lyons Andelle est l'occasion de faire un bilan des réalisations, de l'avancement des chantiers et des projets à venir de notre collectivité.

• Édito	p.4
• Les communes membres	p.5
• La CDCLA, engagée dans l'avenir	p.6
• Un projet de tiers-lieu au Manoir de Colmont	p.7
• Un territoire en mutation	p.8
• Les compétences	p.9
• La gouvernance	p.10
• Focus sur les décisions importantes	p.12
• Les temps forts de 2022	p.14
• Les équipements et les structures	p.16

## Les services à la population

---

• Le projet éducatif et social local	p.17
• Les conseillers numériques	p.18
• Les associations	p.19
• Le sport	p.20
• La petite enfance	p.22
• L'enfance / jeunesse	p.24
• Les seniors	p.26

## L'aménagement du territoire

---

• Les grands projets	p.28
• La voirie	p.30
• Le très haut débit	p.31
• L'urbanisme	p.32
• Le PLUi / L'instruction du droit des sols	p.33
• L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	p.34
• Le Système d'Information Géographique	p.35

## L'environnement

---

• Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	p.36
• Les déchets	p.37
• Le SPANC	p.38
• La GEMAPI	p.39

## L'attractivité du territoire

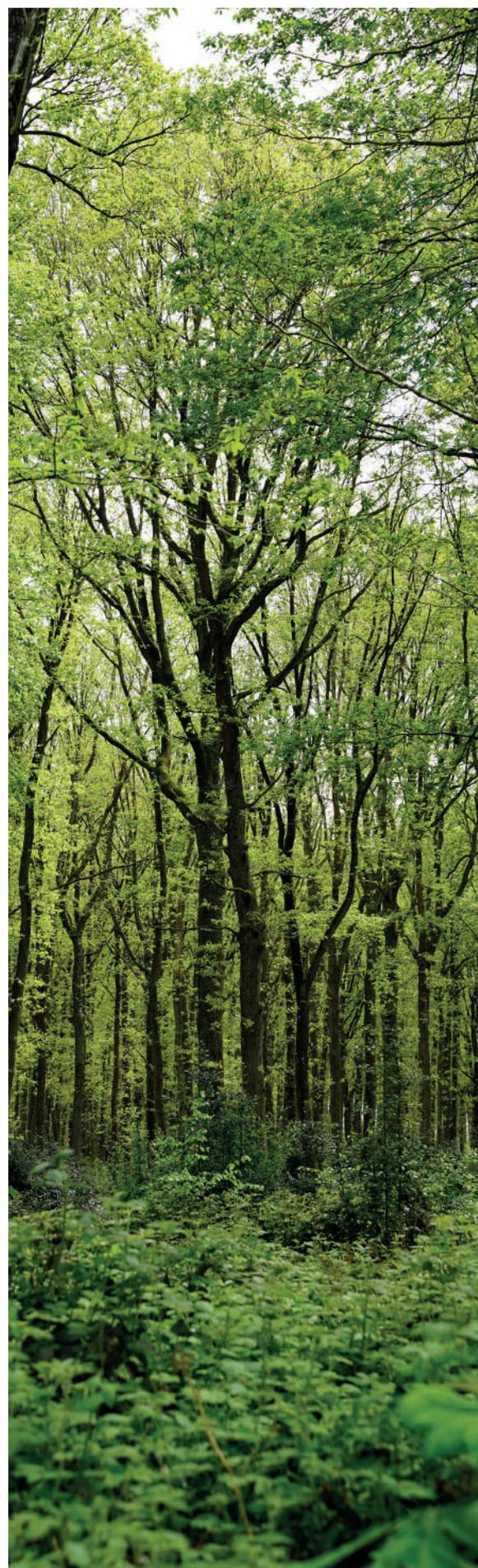
---

• Le développement touristique	p.40
• L'action culturelle	p.42
• Le développement économique	p.44
• Les Petites Villes de Demain	p.48
• Les mobilités	p.49

## Les services fonctionnels

---

• Les ressources humaines	p.50
• L'organigramme	p.51
• L'instance de dialogue social	p.52
• Le juridique et les marchés publics & l'accueil	p.53
• Les finances	p.54
• La communication	p.56
• Les bâtiments	p.58
• La coopération avec les communes / Mobilisation du territoire Lyons Andelle en faveur de l'Ukraine	p.59



Sentier du bois de Bonnemare



Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous pour vous présenter le rapport d'activité de la Communauté de communes Lyons Andelle qui, au-delà de l'exercice annuel obligatoire, permet de rendre compte de l'action communautaire et de mettre en lumière les projets et actions de l'année précédente.

J'ai une pensée toute particulière pour Philippe GERICS qui fut Président de la Communauté de communes de l'Andelle à partir de 2001, puis élu à la tête de l'intercommunalité Lyons Andelle dès sa création en 2017. Sa disparition le 14 janvier 2023 nous a profondément émus puisque nous avons perdu notre collègue, notre Président, notre ami et un véritable leader qui aura façonné pendant plus de 20 ans son territoire auquel il était particulièrement attaché.

Philippe GERICS était un Président bâtisseur qui aimait porter les projets pour renforcer l'attractivité de son territoire ; c'est d'ailleurs avec détermination et conviction qu'il savait les défendre auprès de nos partenaires pour obtenir les subventions indispensables à leur réalisation.

C'était aussi un homme infatigable et déterminé, un visionnaire se saisissant très vite des sujets et de leurs enjeux, un élu passionné et profondément humain qui avait à cœur de servir les habitants de sa Communauté de communes avec cette force de caractère que nous lui connaissions tous.

Philippe GERICS nous laisse un bel héritage, lui qui s'est attaché tout au long de ses mandats à construire, avec les élus qui l'entouraient, un esprit communautaire fort et à bâtir une intercommunalité au service de ses trente communes, de ses 21 000 habitants, prête à relever les défis du futur.

Sachez que j'ai à cœur de poursuivre le travail engagé par Philippe GERICS et ainsi continuer à développer le territoire Lyons Andelle.

Vous découvrirez au fil des pages de ce rapport d'activité les instances de décision, les services, les projets actuels et futurs de la Communauté de communes liés notamment aux récentes prises de compétence en juillet 2021 que sont l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et les mobilités.

Ces deux sujets nous amèneront davantage encore à nous interroger sur le devenir de notre territoire, à ce que nous voulons demain pour nos jeunes, nos familles, nos habitants et nos entreprises.

Nous disposons d'atouts, de richesses indéniables qu'il nous faudra préserver pour continuer à faire de Lyons Andelle un territoire où il fait bon vivre.

Nous devons aussi relever de nombreux défis et notamment celui de la transition écologique pour préserver le cadre naturel exceptionnel dans lequel nous vivons.

Soyez assurés de l'enthousiasme et de la détermination des élus communautaires qui servent notre Communauté de communes et de l'engagement et de la passion des agents qui y travaillent chaque jour.

Je vous laisse à présent parcourir plus en détail ce rapport d'activité. Vous y découvrirez les actions et réalisations menées en 2022 qui, je l'espère, sauront refléter le dynamisme de notre intercommunalité.

**Jean-Luc Romet,**

*Président de la Communauté de communes Lyons Andelle*

# Les communes membres

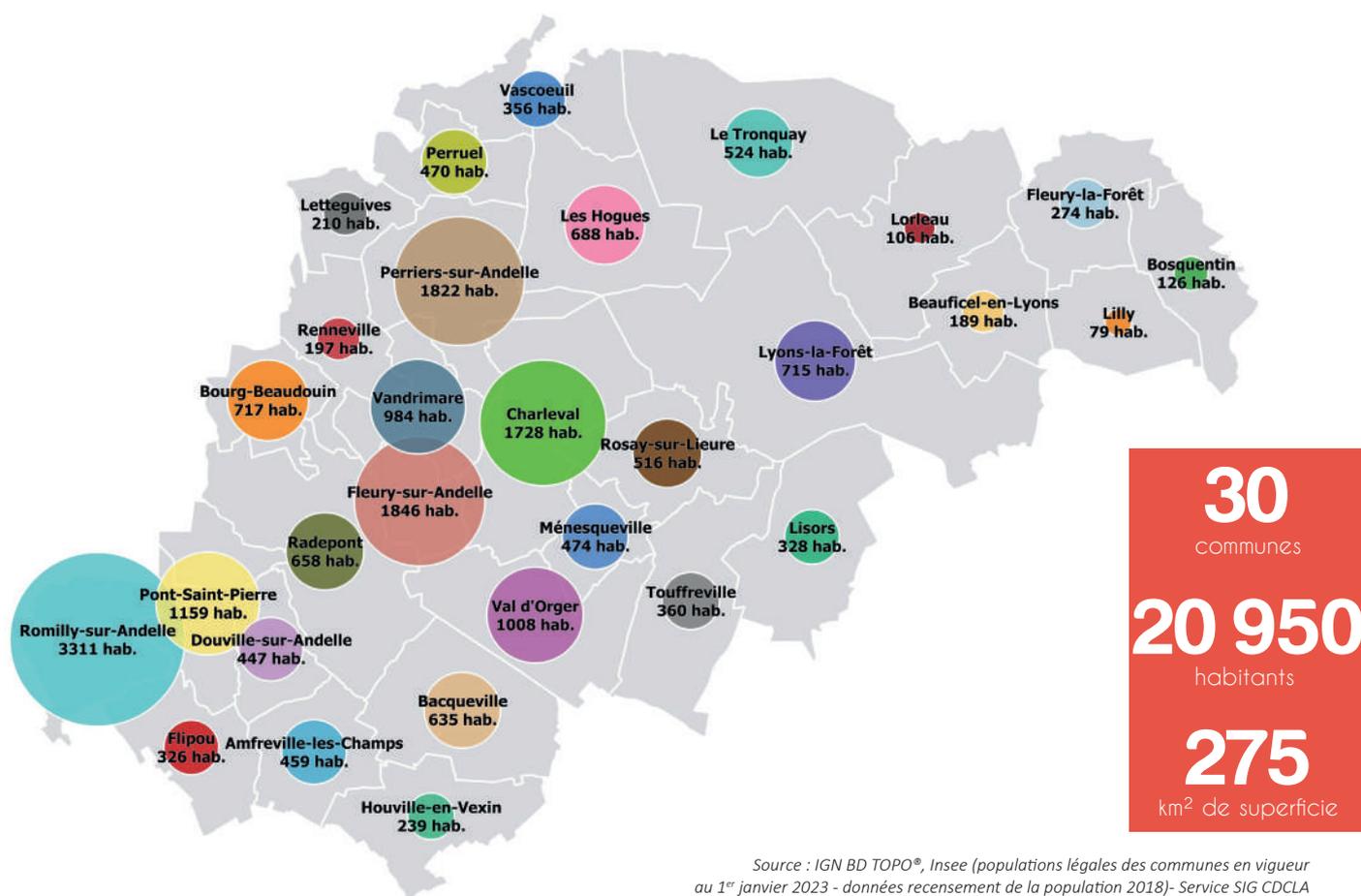
Situé dans l'Eure, en région Normandie, Lyons Andelle est un territoire bénéficiant d'une **situation géographique privilégiée** entre Paris et Le Havre, à environ 30 kms de Rouen.

Façonnée par l'Andelle et la forêt de Lyons, l'attractivité économique du territoire s'est construite autour de l'union de ces deux ressources naturelles au début du XX<sup>e</sup> siècle, avec la révolution industrielle.

Cette localisation reste un **atout pour l'implantation d'activités** industrielles et commerciales.

Son environnement naturel, entre vallées jalonnées par l'Andelle et ses affluents, ainsi que la forêt domaniale de Lyons, plus grande hêtraie de France, constituent également des atouts majeurs pour le territoire, en tant que cadre de vie pour ses habitants.

La proximité du bassin parisien ainsi que celui de la métropole de Rouen s'ajoute à cet environnement naturel préservé pour bénéficier au développement touristique du territoire.



- |   |  |  |   |  |
|---|--|--|---|--|
| <b>Amfreville-les-Champs</b><br>459 habitants | <b>Douville-sur-Andelle</b><br>447 habitants | <b>Le Tronquay</b><br>524 habitants    | <b>Ménesqueville</b><br>474 habitants         | <b>Romilly-sur-Andelle</b><br>3311 habitants |
| <b>Bacqueville</b><br>635 habitants           | <b>Fleury-la-Forêt</b><br>274 habitants      | <b>Letteguives</b><br>210 habitants    | <b>Perriers-sur-Andelle</b><br>1822 habitants | <b>Rosay-sur-Lieure</b><br>516 habitants     |
| <b>Beauficel-en-Lyons</b><br>189 habitants    | <b>Fleury-sur-Andelle</b><br>1846 habitants  | <b>Lilly</b><br>79 habitants           | <b>Perruel</b><br>470 habitants               | <b>Touffreville</b><br>360 habitants         |
| <b>Bosquentin</b><br>126 habitants            | <b>Flipou</b><br>326 habitants               | <b>Lisors</b><br>328 habitants         | <b>Pont-Saint-Pierre</b><br>1159 habitants    | <b>Val d'Orger</b><br>1008 habitants         |
| <b>Bourg-Beaudouin</b><br>717 habitants       | <b>Houville-en-Vexin</b><br>239 habitants    | <b>Lorleau</b><br>106 habitants        | <b>Radepont</b><br>658 habitants              | <b>Vandrimare</b><br>984 habitants           |
| <b>Charleval</b><br>1728 habitants            | <b>Les Hogues</b><br>688 habitants           | <b>Lyons-la-Forêt</b><br>715 habitants | <b>Renneville</b><br>197 habitants            | <b>Vascoeuil</b><br>356 habitants            |

# La CDCLA

## engagée dans l'avenir

### Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

En 2020, le gouvernement a souhaité que chaque territoire soit couvert par un Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Afin d'élaborer ce document, la CDCLA a bénéficié de l'offre d'ingénierie mise en place par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT). Le CRTE est à la fois un document stratégique, permettant de dresser les axes communs de l'action publique locale, et opérationnel, définissant un plan d'action pour les mettre en œuvre.

**Le travail de co-construction avec les partenaires du territoire, les services communautaires, le conseil de développement et les élus des communes, a permis de faire émerger trois orientations :**



1. Une offre de services renouvelée avec un maillage pertinent et équilibré du territoire



2. Une attractivité territoriale renforcée



3. Un territoire rural dynamique en faveur de la transition écologique

51 fiches actions composent le CRTE initial, dont 32 avec un plan de financement. Ce dernier représente 11 043 523 € de dépenses prévisionnelles de projets portés par les acteurs locaux. Après un an de contrat, cette enveloppe s'élève à 12 660 750 € de projets réalisés ou engagés, dont près de 51% porté en autofinancement par les maîtres d'ouvrage, soit 6 421 358 €.

Parmi les 51 actions, 10 ont été réalisées, 28 engagées et 13 reportées par manque de moyens financiers ou de moyens humains liés à des difficultés de recrutement.



## Un projet de tiers-lieu au Manoir de Colmont

*En 1996, la commune de Perriers-sur-Andelle a acquis le site du Manoir de Colmont, alors utilisé comme exploitation agricole. Depuis lors, les abords ont été aménagés et deux bâtiments ont été réhabilités : la halle, ainsi que l'ancienne écurie qui abrite aujourd'hui l'une des maisons des jeunes de la CDCLA. Classé monument historique, le site se compose également d'un colombier, d'une charretterie, d'un cellier, d'une grange et d'un manoir.*

Reconnue pour sa politique culturelle, la CDCLA mène de nombreuses actions de médiation et une riche programmation de spectacles au sein des différentes communes du territoire depuis plusieurs années. Le diagnostic culturel réalisé en 2021 a révélé les limites de cette programmation nomade, notamment en termes de visibilité de l'action communautaire et de mobilisation de moyens humains.

Créer un lieu qui soit le reflet de la politique culturelle de la CDCLA, créatrice d'échanges et de richesse, particulièrement sur le plan humain : c'est l'objet de l'étude de s'interroger sur l'avenir du site du Manoir de Colmont. La première étape, qui s'est déroulée du printemps à l'été 2022, a permis d'interroger le territoire, ses habitants et ses acteurs, pour étudier l'opportunité d'y créer un tiers-lieu. Un questionnaire, des entretiens, des ateliers ont révélé un potentiel sur le site pour y créer une salle de programmation culturelle, un lieu de rencontre pour tous les habitants, une microfolie (musée numérique), un restaurant, un fablab (laboratoire de fabrication avec studio d'enregistrement et studio photo) ainsi qu'un espace de coworking et un lieu de services publics.

### Perspectives 2023

**Étude sur la faisabilité du projet d'un point de vue technique, architectural et financier.**



# Un territoire en mutation

*Depuis 2017, les élus se sont engagés autour de projets structurants pour le territoire, prenant en compte les problématiques actuelles et à venir. L'enjeu majeur pour les élus est de mener une réflexion cohérente et transversale afin d'améliorer le cadre de vie des habitants du territoire Lyons Andelle. Pour concrétiser ce projet de territoire, construit avec l'ensemble des communes et des partenaires de la CDCLA, cette dernière a conclu un « Contrat de territoire » avec le Département de l'Eure et la Région Normandie. Prévu initialement jusqu'en 2021, il a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2022 affichant un bilan positif, reflet de l'investissement local.*

## Le Contrat de territoire

Le Contrat de territoire est un engagement entre la Communauté de communes Lyons Andelle, le Département de l'Eure et la Région Normandie sur la période 2017-2022. Il permet de donner de la visibilité aux projets d'investissement, dont le coût est supérieur à 100 000 €, soutenus par le Département et la Région.

Sur les 18 projets, un seul projet n'a pas connu de concrétisation : la zone d'activités dite « du château d'Eau » à Romilly-sur-Andelle. Un résultat de 94% de réalisations, pour un total de 12 637 385 € d'investissement sur le territoire Lyons Andelle, contre 15 061 803 € prévus.

Les projets inscrits au Contrat de territoire 2017-2022 sont :

- La création d'un pôle de santé libéral et ambulatoire à Charleval (CDCLA) ;
- La réalisation de plateaux sportifs à Charleval, Vandrimare, Bourg-Beaudouin et Lyons-la-Forêt (CDCLA) ;
- La réalisation d'un skatepark (Romilly-sur-Andelle) ;
- La modernisation, la rénovation thermique et l'agrandissement de la mairie (Romilly-sur-Andelle) ;
- La rénovation et l'extension de la piscine de Pont-Saint-Pierre (SIDEAL) ;
- La réhabilitation de la maison des Muttes en mairie (Val d'Orger) ;
- L'extension et la rénovation du pôle scolaire de Ménesqueville-Touffreville-Lisors (SSMTL) ;
- L'étude de programmation du site socio-culturel et économique du Manoir de Colmont (CDCLA) ;
- Les fonds Friche : Filature Levavasseur (EPFN) ;
- Les fonds Friche : Fleury-sur-Andelle (EPFN) ;
- Les fonds Friche : Charleval (EPFN) ;
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (CDCLA) ;
- La réhabilitation de la passerelle Saint-Victor et du ponceau d'Orléans (Charleval et Fleury-sur-Andelle) ;
- La rénovation du complexe sportif (Perriers-sur-Andelle) ;
- La rénovation de l'école maternelle (Perriers-sur-Andelle) ;
- La réhabilitation et mise aux normes de la garderie périscolaire (Touffreville) ;
- La réhabilitation et mise aux normes de la salle polyvalente et d'activités (Douville-sur-Andelle).

## Conseil de développement

Composé de 21 membres, le conseil de développement est l'organe consultatif du conseil communautaire. Il a pour objet de :

- Renforcer le débat public en créant un espace de discussions, d'expressions et de réflexions ;
- Construire collectivement des avis sur les projets et enjeux du bassin de vie dans l'intérêt général du territoire et de ses habitants ;
- Repérer les initiatives citoyennes, les mettre en relation et faciliter le relais avec la collectivité.
- En 2022, les membres du conseil de développement ont été sollicités pour faire part de leurs usages et leurs attentes quant à la refonte du site internet de la CDCLA, ainsi que lors de la concertation citoyenne organisée auprès des habitants des Petites Villes de Demain, lors de l'étude d'opportunité sur la création d'un tiers-lieu sur le site du Manoir de Colmont et au travers d'un questionnaire relatif au futur Projet Educatif Social Local.

# Les compétences

## Lyons Andelle : développer, aménager, servir

La CDCLA exerce des compétences obligatoires, optionnelles (supplémentaires) et facultatives (autres compétences supplémentaires). Ces dernières sont déterminées par les élus communautaires et municipaux afin d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire.

En 2018, les compétences ont été harmonisées suite à la fusion des anciennes intercommunalités de l'Andelle et du Canton de Lyons-la-Forêt. Les élus ont alors fait le choix de ne restituer aucune compétence aux communes et d'étendre des compétences facultatives à l'ensemble de ce nouveau territoire : transports scolaires, éclairage public, etc.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, deux nouvelles compétences ont été transférées à la Communauté de communes : le PLUi et les mobilités. Ces prises de compétences importantes en matière d'aménagement permettront aux élus d'engager des réflexions communes, à l'échelle de l'intercommunalité, pour construire ensemble l'avenir du territoire Lyons Andelle.

### Les compétences obligatoires



Aménagement de l'espace



Développement économique et tourisme



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Aires d'accueil des gens du voyage



Déchets ménagers et assimilés

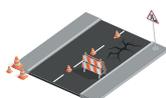


Plan local d'urbanisme intercommunal (depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021)

### Les compétences supplémentaires



Logement et cadre de vie



Voirie



Équipements sportifs



Action sociale : actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des personnes âgées



### Autres compétences supplémentaires



Assainissement non collectif



Aménagement numérique



Transports scolaires



Sécurité



Santé



Sport et culture



Mobilité (depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021)

Les statuts 2022 de la Communauté de communes Lyons Andelle sont téléchargeables sur le site internet : [www.cdcla.fr](http://www.cdcla.fr)

# La gouvernance

Les instances de la CDCLA sont composées de différentes commissions thématiques, du bureau (où chaque commune est représentée) et du conseil communautaire (où siègent les délégués communautaires des communes membres de la Communauté de communes).

## Les commissions

Créées par le conseil communautaire, les commissions sont composées de délégués communautaires et de conseillers municipaux qui traitent de **thématiques spécifiques**. La CDCLA a mis en place **12 commissions** autour de grandes thématiques :

1. finances, affaires générales,
2. voirie,
3. politique associative et sportive & communication,
4. économie,
5. tourisme et culture,
6. aménagement du territoire et du cadre de vie
7. environnement, développement durable et mobilités,
8. coopérations avec les communes,
9. action sociale et santé,
10. patrimoine et grands projets,
11. cycle de l'eau,
12. petite enfance, enfance, jeunesse.

**Lieux de concertation et de débats**, ces instances se réunissent régulièrement pour échanger autour de projets et d'actions. **Forces de proposition**, les commissions représentent le premier stade d'étude d'un projet. Si un projet reçoit un accueil favorable en commission,

il est présenté en bureau puis soumis au vote du conseil communautaire. Les commissions n'ont pas de pouvoir de décision, **elles proposent des axes de travail ou donnent leurs avis sur des sujets**.

## La conférence des maires

Instance mise en place en 2017, la conférence des maires est un **organe de réflexion** sur des **thématiques de fond**. Ce lieu de débat composé des Maires des trente communes est force de propositions sur des sujets stratégiques pour le territoire. Depuis la loi du 27 décembre 2019, la création d'une conférence des Maires est obligatoire dès lors qu'un Maire ne siège pas au bureau. Elle est présidée par le Président de la Communauté de communes et comprend les Maires des communes membres.

Elle se réunit sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du Président ou, dans la limite de quatre réunions par an, à la demande d'un tiers des Maires.

En 2022, la Conférence des Maires s'est réunie pour échanger sur la mobilité ainsi que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

## Le bureau

Le bureau est composé de 30 membres issus des 30 communes de la CDCLA, dont le Président et les 11 Vice-Présidents. Ils ont été élus le 16 juillet 2020 pour 6 ans, parmi les membres du conseil communautaire. Le bureau **prépare l'ordre du jour du conseil** et **valide les projets** proposés par les commissions.

## Le conseil communautaire

En 2022, il était composé de 48 délégués titulaires et 22 délégués suppléants issus des conseils municipaux des 30 communes membres. Il se réunit environ une fois par trimestre et **règle, par délibérations, les dossiers relevant des compétences de la CDCLA**. Chaque commune est représentée par 1 à 7 délégués en fonction du nombre d'habitants. Depuis 2014, les conseillers communautaires sont désignés en même temps que les conseillers municipaux.

**En 2022, 169 délibérations ont été prises par le conseil communautaire.**

## Le circuit de prise de décision



# LE PRÉSIDENT & LES VICE-PRÉSIDENTS



**Philippe Gérics,**  
*Président de la CDCLA*



**François Baldari**  
*1<sup>er</sup> vice-président*  
**Voirie, finances  
& affaires générales**



**Jean-Luc Romet**  
*2<sup>e</sup> vice-président*  
**Politique associative et  
sportive & communication**



**Lionel Bézirard**  
*3<sup>e</sup> vice-président*  
**Économie**



**Aline Bachelet**  
*4<sup>e</sup> vice-présidente*  
**Tourisme et culture**



**Philippe Halot**  
*5<sup>e</sup> vice-président*  
**Aménagement du territoire  
et du cadre de vie**



**Pascal Calais**  
*6<sup>e</sup> vice-président*  
**Environnement, développe-  
ment durable & mobilités**



**Gilles Lebreton**  
*7<sup>e</sup> vice-président*  
**Coopérations avec les  
communes**



**Sylviane Fouquet**  
*8<sup>e</sup> vice-présidente*  
**Action sociale et santé**



**Patrick Minier**  
*9<sup>e</sup> vice-président*  
**Patrimoine et grands  
projets**



**Pascal Beharel**  
*10<sup>e</sup> vice-président*  
**Cycle de l'eau**



**Rémi Vieillard**  
*11<sup>e</sup> vice-président*  
**Petite enfance, enfance et  
jeunesse**

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**1**  
CONSEILLER

Amfreville-les-Champs  
Bacqueville  
Beauficel-en-Lyons  
Bosquentin  
Bourg-Beaudouin  
Douville-sur-Andelle  
Fleury-la-Forêt  
Flipou  
Houville-en-Vexin  
Le Tronquay  
Les Hogues  
Letteguives  
Lilly  
Lisors  
Lorleau  
Lyons-la-Forêt  
Ménésqueville  
Perruel  
Radepont  
Renneville  
Rosay-sur-Lieure  
Touffreville  
Vascoeuil

**2**  
CONSEILLERS

Pont-Saint-Pierre  
Val d'Orger  
Vandrimare

**4**  
CONSEILLERS

Charleval  
Fleury-sur-Andelle  
Perriers-sur-Andelle

**7**  
CONSEILLERS

Romilly-sur-Andelle

**48** CONSEILLERS  
COMMUNAUTAIRES  
AU TOTAL

# 2022 : focus sur 5 décisions

## > Prescription de l'élaboration du PLUi

CONSEIL DU 22 SEPTEMBRE 2022

La compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » a été transférée à la Communauté de communes Lyons Andelle, par ses communes membres, le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Préalablement au lancement d'un PLUi, les élus de la CDCLA et des communes ont travaillé de manière partenariale, à l'occasion de différents ateliers qui se sont tenus les 25 avril, 21 mai et 16 juin 2022, et ont permis de faire émerger les conditions d'une collaboration réussie.

Les modalités de collaboration entre la CDCLA et les communes, ainsi que les objectifs poursuivis par le PLUi et les modalités de concertation avec le public ont été présentés aux Maires réunis en Conférence intercommunale le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Ainsi le PLUi permettra de fixer un cadre de règles d'urbanisme homogène sur l'intercommunalité tout en tenant compte des spécificités du territoire. Il se substituera, lors de son approbation, aux documents d'urbanisme en vigueur sur 27 communes du territoire et dotera les communes de Fleury-sur-Andelle, Lilly et Touffreville d'un document d'urbanisme.

Le PLUi doit définir un projet de développement cohérent et harmonieux en matière d'équilibre entre renouvellement urbain et développement maîtrisé. Il devra être compatible avec les règles générales du schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET) de la Région Normandie et prendre en compte ses objectifs, notamment en matière d'artificialisation et de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

## > Instauration de la taxe GEMAPI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

CONSEIL DU 22 SEPTEMBRE 2022

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire qui a été transférée aux intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2018. La Communauté de communes a, dès 2018, délégué l'exercice de cette compétence au Syndicat Mixte du bassin versant de l'Andelle (SYMA) pour une grande partie de son territoire. L'autre partie a été confiée au Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte (SMBE).

Pour couvrir leurs charges d'investissement et de fonctionnement, ces syndicats appellent chaque année des cotisations aux intercommunalités membres qui les composent. Ces dépenses sont, à ce jour, supportées par le budget général de la Communauté de Communes.

L'article 1530 bis du Code Général des Impôts a introduit la faculté pour les intercommunalités d'assurer le financement de cette nouvelle compétence par l'instauration d'une taxe fiscale dite taxe GEMAPI. Cette taxe est plafonnée à 40 € par habitant et ne peut être supérieure aux dépenses prévisionnelles de la compétence.

## > Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2023-2028

CONSEIL DU 15 DÉCEMBRE 2022

Afin de permettre le lancement opérationnel du dispositif, il est nécessaire d'établir une convention entre la Communauté de communes et l'ensemble des acteurs impliqués que sont l'Etat, l'Agence nationale de l'Habitat (Anah), le Conseil départemental et la Caisse d'Allocations Familiales.

Cette convention vient régir les objectifs de l'opération ainsi que les engagements de chacun des signataires.

## > Stratégie de développement économique : validation du plan d'action

CONSEIL DU 15 DÉCEMBRE 2022

La Communauté de communes s'est engagée en 2022 dans l'élaboration d'une stratégie devant permettre de dresser une feuille de route dans le champ économique pour les 10 prochaines années.

S'appuyant sur un diagnostic élaboré en concertation avec les acteurs privés et institutionnels locaux, les élus communautaires ont validé les orientations stratégiques de la politique de la CDCLA en matière économique, lors du conseil communautaire du 22 septembre 2022.

Quatre axes ont été définis : deux axes stratégiques "désir de campagne" et "production de proximité", ainsi que deux axes transversaux sur la mise en récit du territoire et la mise en action des acteurs.

Pour mettre en pratique cette politique dès 2023, une proposition a été faite pour organiser l'activité économique de l'intercommunalité autour de 21 mesures clés.

## > Petites Villes de Demain – convention d'Opération de Revitalisation de Territoire Lyons Andelle

CONSEIL DU 15 DÉCEMBRE 2022

Le 21 avril 2021, les communes de Charleval, Fleury-sur-Andelle, Lyons-la-Forêt, Pont-Saint-Pierre et Romilly-sur-Andelle signaient, aux côtés de la Communauté de communes, la convention d'adhésion au dispositif « Petites villes de demain » (PVD). Cette convention engage les communes à élaborer une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

Suite à un travail de concertation au sein des communes, il a été fixé quatre grandes orientations stratégiques :

- proposer une offre de logements durable et adaptée pour l'ensemble des étapes du parcours résidentiel ;
- améliorer le cadre de vie en pérennisant l'offre de commerces et de services de proximité, au profit de l'animation des centres-bourgs ;
- valoriser les ressources naturelles et le patrimoine bâti afin de renforcer l'attractivité du territoire ;
- développer les parcours de mobilité multimodaux sécurisés.



# Quelques temps forts de 2022



## Nouvel espace boutique de l'Office de tourisme

**14 juin 2022**

En 2022, l'Office de tourisme Lyons Andelle a fait peau neuve avec un nouvel espace boutique.

L'objectif étant de moderniser l'accueil de l'Office, aussi bien du côté de l'information touristique que de la boutique. Ce nouvel espace permet également de mieux valoriser les produits des partenaires locaux.

Par ailleurs, l'Office du tourisme Lyons Andelle a obtenu en février 2022 le classement en catégorie 1 par le Ministère du Tourisme français, attestant du plus haut niveau de qualité de services.

Cette distinction récompense les différentes actions menées par l'équipe de l'Office de tourisme notamment en termes d'accueil (conseils en séjour trilingues, ouverture de l'espace d'accueil, organisation et réservation de visites), de promotion et communication (accès à l'information en 3 langues sur le site internet et le guide touristique), et de qualité de services (qualification du personnel et de leurs compétences...).



## Chantier jeunes bénévoles

**Du 4 au 9 juillet 2022**

Pour la première fois sur le territoire Lyons Andelle, 15 jeunes ont participé à un chantier jeunes bénévoles, coordonné par l'Info Jeunes Lyons Andelle, en partenariat avec la Mission Locale Val-de-Reuil/Louviers/Andelle et l'IME (institut médico éducatif) d'Ecouis. L'objectif : permettre à ces jeunes de s'investir dans un projet environnemental tout en découvrant le territoire Lyons Andelle à travers différentes activités.

Chaque matin, ces jeunes bénévoles âgés de 16 à 25 ans ont nettoyé le sentier de la Fontaineresse à Lyons-la-Forêt, afin de rendre le chemin de randonnée accessible. Les après-midis étaient consacrés à diverses activités ludiques : équitation, VTT, kayak, tir à l'arc, randonnée avec des ânes...



## Fête du sport

**10 septembre 2022**

Après deux années d'absence, du fait du contexte sanitaire, la fête du sport a fait son grand retour le samedi 10 septembre 2022, au gymnase de Romilly-sur-Andelle, rassemblant près de 700 personnes.

Événement incontournable de la Communauté de communes, la fête du sport regroupe les associations sportives qui constituent les forces vives du territoire Lyons Andelle.

Cette fête permet d'offrir à chaque participant un panorama complet des offres sportives présentes sur le territoire et de s'inscrire dans les associations sportives de leur choix.



## Journées européennes du patrimoine et du patrimoine

**17 et 18 septembre 2022**

À l'occasion des journées européennes du patrimoine et du patrimoine, le service culturel de la CDCLA ainsi que l'Office de tourisme ont proposé de (re)découvrir les richesses du territoire Lyons Andelle à travers de nombreuses activités.

Le samedi 17 septembre 2022, l'Office de tourisme a organisé deux visites guidées, à la découverte de Lyons-la-Forêt et de Beauficel-en-Lyons.

Le dimanche 18 septembre, les spectateurs étaient invités à l'usine Tron et Berthet, située à Pont-Saint-Pierre, pour un spectacle plongé dans l'univers du textile ainsi qu'une performance dessinée en live sur un mur de l'usine.



## Ouverture de saison culturelle / Rendez-vous Durables

**25 septembre 2022**

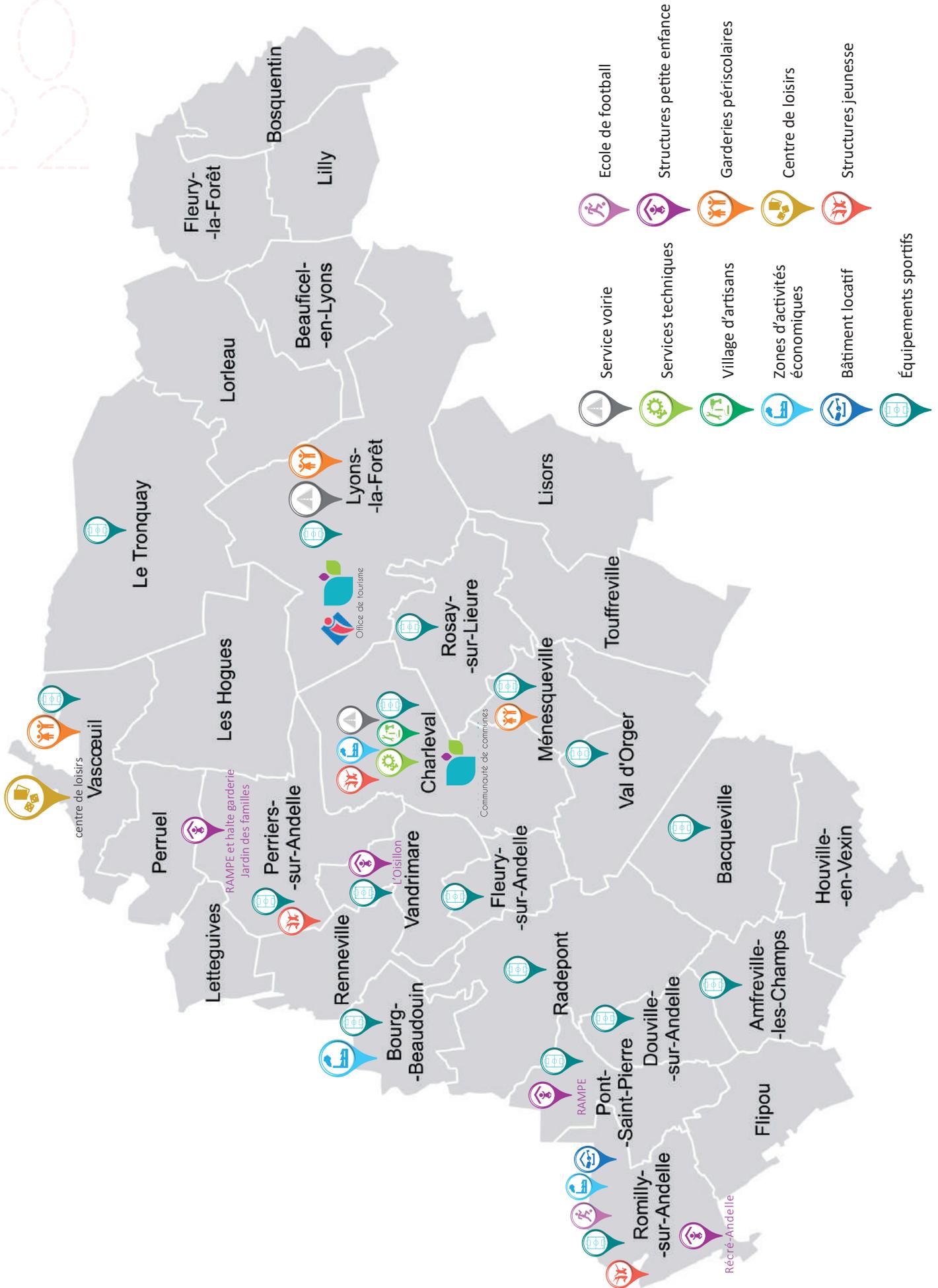
En 2022, "l'ouverture de saison culturelle" et "les Rendez-vous Durables" se sont unis pour proposer une journée festive sous le signe de l'environnement, autour du Manoir de Colmont, à Perriers-sur-Andelle.

L'occasion pour les spectateurs de découvrir des conférences et divers ateliers, tout en faisant leur marché auprès de producteurs locaux, le tout rythmé par des spectacles.

Une journée riche en animations et sous un soleil radieux !

# Les équipements et les structures

2022



# Le projet éducatif et social local

Lancée en septembre 2021, la démarche de Projet Educatif Social Local (PESL) s'est déployée en 2022 sous différentes formes. Tout d'abord, au 1<sup>er</sup> semestre 2022, 3 groupes de travail ont été créés, réunissant élus, services de la CDCLA et partenaires institutionnels et associatifs, sur les thématiques suivantes : Petite enfance, autonomie et handicap ainsi qu'accès aux droits, soit une quinzaine de réunions organisées.

### Retour sur les tables rondes

En décembre 2022, deux tables rondes ont été organisées avec des élus, des partenaires institutionnels et associatifs, des services communautaires et des habitants, dans le but de partager des constats, de définir les enjeux, d'établir des perspectives et de proposer des pistes de travail.

La première axée sur le thème "Quel lien social pour mieux vivre ensemble sur le territoire ?", et la seconde sur "L'accès aux droits, aux services et aux soins" ont rassemblé une cinquantaine de participants.



### Signature de la CTG

Le 25 novembre 2022 a eu lieu la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) entre la CDCLA et la CAF de l'Eure pour la période 2022-2025. Elle acte le partenariat entre les deux institutions pour mener conjointement la démarche PESL et maintenir les financements des différents services communautaires.

### Réseau VIF Lyons Andelle

Au premier semestre, le réseau VIF (Violences IntraFamiliales) Lyons Andelle a mis en place une fiche réflexe locale à destination de toute personne qui, dans son cadre professionnel, peut être amenée à accueillir une personne victime de violences (secrétaires de Mairie, personnes en charge de l'accueil du public dans une structure administrative ou associative, etc.).

L'objectif : offrir un accueil et une orientation plus efficaces des victimes de violences de plus de 18 ans afin de favoriser et améliorer leur prise en charge.

Elle permet notamment de mieux définir la notion de VIF, offre des conseils sur l'attitude à adopter, répertorie les numéros d'urgence et les numéros locaux qui peuvent être utiles dans ces situations (hébergement, associations susceptibles d'accompagner la victime, etc.).

Au second semestre 2022, 4 sessions de présentation et d'échanges autour de cette fiche réflexe ont été organisées à destination des secrétaires de mairies et des Maires du territoire.

### Perspectives 2023

**Poursuivre la démarche PESL** avec l'organisation de la table ronde sur le thème des mobilités et la mise en place de groupes de travail sur la petite enfance, l'enfance jeunesse, l'autonomie et l'accès aux droits

**Valider le diagnostic et les pistes de travail** en vue d'élaborer le plan d'action du PESL 2023 - 2025.

**Poursuivre la démarche de sensibilisation du réseau VIF** via la fiche réflexe à l'intention d'autres professionnels de « 1<sup>er</sup> accueil » : professionnels de santé, association,...

**Lancement d'une campagne sac à pain** "Contre les violences, brisons le silence" en mai 2023.

**Réflexion sur l'amélioration de l'accueil et de l'hébergement** des victimes de violences au niveau local.

# Les conseillers numériques



*À travers le dispositif conseiller numérique déployé sur le territoire depuis mai 2022, la Communauté de communes a proposé 175 ateliers collectifs répondant aux attentes des administrés, mais également un accompagnement individuel permettant de les aider dans différentes démarches administratives : prise de rendez-vous médicaux en ligne, téléchargement et classement de photos, vente ou achat en ligne...*

Les conseillères numériques de la CDCLA et de l'association Ressource 'IT sont intervenues dans les communes du territoire Lyons Andelle, séparément chaque jour.

138 personnes se sont inscrites aux ateliers et une quinzaine ont sollicité, chaque mois, un accompagnement individuel. Pour rappel, les interventions sont gratuites et le matériel informatique est mis à la disposition des usagers.

## Perspectives 2023

- Développer l'accompagnement individuel pour les administrés toujours au plus près de chez eux,
- Poursuivre le soutien des citoyens dans les usages quotidiens du numérique et les sensibiliser aux enjeux,
- Rendre autonomes les habitants dans leurs démarches administratives en ligne,
- Proposer plusieurs thématiques à des horaires accessibles au plus grand nombre,
- Travailler en collaboration avec les collèges afin d'accompagner au mieux les parents sur l'usage de l'Espace Numérique de Travail (ENT).



# Les associations

Le dynamisme d'un territoire se mesure à travers la richesse, la diversité et l'activité des associations qui le composent. Avec près de 200 associations réparties sur l'ensemble des trente communes, le territoire Lyons Andelle est particulièrement dynamique en la matière.

La CDCLA accompagne et soutient les associations par la mise en place de plusieurs actions :

- Le versement d'une subvention de 500 € pour toute nouvelle association qui se crée sur le territoire Lyons Andelle et dont les actions, l'activité ou les projets entrent dans le champ des compétences intercommunales,
- Le renouvellement des dispositifs "Coup de pouce" (1000 €) et "Coup de cœur" (2000 €) qui ont pour objectif de valoriser chaque année 25 associations du territoire sur des critères définis et identifiables,
- La signature de conventions d'objectifs avec des associations de sport collectif répondant à des critères précis. En 2022, 3 associations ont été subventionnées :
  - Le Foyer des Jeunes et de l'Education Populaire, situé à Fleury-sur-Andelle,
  - L'Association Sportive de la Vallée de l'Andelle, située à Fleury-sur-Andelle,
  - Le Romilly Pont-Saint-Pierre Football Club, situé à Romilly-sur-Andelle.

## ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

En 2022, trois associations ont été subventionnées, à hauteur de 500 € chacune, lors de leur création :

- Les Mômes Riders de Romilly-sur-Andelle ;
- Les Traileurs de l'Andelle ;
- Culture Environnement et Patrimoine (CEPA) d'Amfreville-les-Champs.

## ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Véritable mine d'informations, l'annuaire des associations du territoire Lyons Andelle a été mis à jour en novembre 2022 et a été envoyé à tous les habitants des 30 communes.

### Perspectives 2023

#### La fête du sport et des associations

En 2023, la fête du sport changera de formule et deviendra "La fête du sport et des associations". La prochaine édition se tiendra le samedi 2 septembre 2023, au complexe sportif de Romilly-sur-Andelle.

#### La cérémonie de remise de chèques "Coups de pouce" et "Coups de cœur"

Elle se tiendra en mars 2023, au siège de la Communauté de communes.



# Le sport

Rendre le sport accessible à tous est un des objectifs des élus de la CDCLA. La collectivité assure la promotion et le développement d'activités sportives auprès des écoles et des associations en Lyons Andelle. Les interventions EPS (Éducation Physique et Sportive) sont dispensées dans chaque classe élémentaire. Différentes actions sportives sont également accessibles à l'ensemble des habitants du territoire.

## La pratique sportive dans le cadre scolaire

### > L'EPS dans les classes élémentaires

Chaque classe élémentaire se voit dispenser deux cycles d'EPS dans l'année (un cycle pour les classes bénéficiant du kayak) par un éducateur sportif de la CDCLA. Chaque cycle se compose de six à huit séances d'une heure avec une progression dans l'activité. Une programmation est faite sur l'ensemble du parcours scolaire pour qu'à son entrée au collège, l'enfant ait pu pratiquer et découvrir l'ensemble des familles sportives (combat, raquette, collectif, gymnique, artistique, athlétique...). Les cycles d'EPS concernent 60 classes réparties dans 16 écoles.



### > L'apprentissage du kayak

La Communauté de communes garantit un encadrement spécifique pour l'apprentissage du kayak sur l'Andelle sur le temps scolaire.

Quatorze classes de CM1-CM2, soit plus de 350 élèves, se sont vu dispenser des séances de kayak sur deux périodes, de mai à juillet et de septembre à octobre 2022.

## Les gymnases et plateaux sportifs

La CDCLA adhère au Syndicat Mixte de Gestion des Gymnases (SMGG) qui assure la gestion et l'entretien des gymnases rattachés aux collèges de Fleury-sur-Andelle et Romilly-sur-Andelle. En 2022, la contribution de la Communauté de communes s'élevait à 255 720 €.

Le territoire Lyons Andelle dispose par ailleurs de 16 plateaux sportifs situés dans les communes d'Amfreville-les-Champs, Bacqueville, Bourg-Beaudouin, Charleval, Douville-sur-Andelle,

Fleury-sur-Andelle, Val d'Orger, Le Tronquay, Lyons-la-Forêt, Ménesqueville, Perriers-sur-Andelle, Radepont, Romilly-sur-Andelle, Rosay-sur-Lieure, Vandrimare, Vascoeuil.

En septembre et octobre 2022, les plateaux sportifs de Bourg-Beaudouin et Lyons-la-Forêt ainsi que l'aire mixte d'Amfreville-les-Champs ont été inaugurés.



## Les actions sportives hors du temps scolaire

Les éducateurs sportifs sont également chargés d'animer des actions sportives en dehors du temps scolaire, en partenariat avec les structures enfance jeunesse et les associations sportives du territoire. Ainsi, tous les mercredis, ils interviennent auprès des jeunes dans les Maisons des Jeunes de Perriers-sur-Andelle et de Romilly-sur-Andelle et au centre de loisirs de Vascoeuil en leur proposant diverses activités.

### > Les Lauréats sportifs

Comme chaque année, la Communauté de communes a valorisé et récompensé les athlètes ayant obtenu des résultats sportifs, mais aussi les associations et bénévoles qui constituent les forces vives du territoire Lyons Andelle. Pour cette 14<sup>ème</sup> édition, la cérémonie de remise de trophées s'est déroulée à la salle Calvo de Pont-Saint-Pierre, le 21 octobre 2022, en présence de 120 participants. La 15<sup>ème</sup> édition des Lauréats sportifs se déroulera dans la salle polyvalente de Touffreville, le 20 octobre 2023.



### > La fête du sport

La fête du sport a fait son grand retour le samedi 10 septembre 2022, au complexe sportif de Romilly-sur-Andelle, rassemblant près de 700 personnes. De nombreuses associations sportives ont proposé des ateliers sportifs, des démonstrations ainsi que des cours collectifs. La première édition de la fête du sport et des associations aura lieu le samedi 2 septembre 2023, au complexe sportif de Romilly-sur-Andelle.



### > J'apprends à nager

À la fin du CM1, les élèves du territoire effectuent un test de natation. Afin d'offrir la possibilité à ceux qui ont échoué de repasser ce test et de le valider, la CDCLA a mis en place le dispositif « J'apprends à nager » qui leur permet de suivre des cours en groupe réduit et de les familiariser avec l'eau.

## Le soutien aux associations

### > L'école de football intercommunale

Afin d'accueillir les jeunes footballeurs du territoire dans les meilleures conditions possibles, la CDCLA est propriétaire, à Pont-Saint-Pierre, d'une école de football intercommunale.

Cette dernière est composée de vestiaires et de bureaux, d'un terrain d'entraînement et d'un terrain destiné aux « U11 - U13 ». La gestion de cet équipement a été confiée par convention au Romilly Pont-Saint-Pierre Football Club.

82 256

heures d'accueil facturées

343

enfants accueillis par un assistant maternel

125

Assistants maternels agréés sur le territoire

28

agents dans les structures intercommunales

350

rendez-vous d'accompagnement réalisés avec des familles

## Les services à la population

# La petite enfance

Afin de répondre aux attentes des familles avec des solutions adaptées, la Communauté de communes a, depuis plus de quinze ans, développé une offre complète et diversifiée d'accueil des enfants de 0 à 5 ans sur le territoire.

L'évolution de ce service témoigne de la forte volonté des élus d'accompagner les familles en leur offrant une diversité de modes d'accueil correspondant à leurs attentes et à l'évolution de leurs contraintes familiales et professionnelles.

### Les structures petite enfance de la CDCLA

L'activité des structures petite enfance a été encore impactée par la crise sanitaire en termes de modalités d'accueil, de périodes d'ouverture et de places disponibles, avec pour conséquence une légère diminution des heures en comparaison aux années dites « ordinaires ». Néanmoins, les heures sont nettement supérieures à celles de l'année 2021.

	Récré Andelle	L'Oisillon	Le Jardin des Familles
Places	25	20	10
Heures facturées	44 162	33 829	4 265
Professionnels éducatifs	12	11	5
Enfants accueillis	45	42	33

### Le Relais Petite Enfance (RPE) La Marelle

Le RPE *La Marelle* est un lieu d'accueil, d'informations et d'échanges pour les enfants, les parents et les assistants maternels. Le RPE propose des temps d'animation en direction des familles et des assistants maternels, ainsi que des temps d'éveil et d'expression pour les enfants.

Deux antennes sont ouvertes pour couvrir les besoins sur l'ensemble du territoire : l'une à Pont-Saint-Pierre et l'autre à Perriers-sur-Andelle.

Différents temps d'éveil ont pu être mis en place en 2022, notamment le "Jeu Bouge" en lien avec la motricité ainsi que des temps en extérieur organisés d'avril à juillet 2022.



-  Halte-garderie  
Le jardin des familles
-  Crèche L'Oisillon
-  Relais Petite Enfance  
La Marelle
-  Crèche Récré Andelle

## Zoom sur...

### La quinzaine de la Petite Enfance

Le service petite enfance de la Communauté de communes a organisé pour la première fois « La quinzaine de la petite enfance », du lundi 25 avril au vendredi 6 mai 2022 dans les différentes structures d'accueil du tout-petit sur le territoire. Durant ces quinze jours, différentes activités ont été organisées :

- une chasse aux œufs pour les familles dans les crèches Récré-Andelle et L'Oisillon,
- un temps d'échange pour les assistants maternels avec le service de protection maternelle et infantile (PMI),
- une soirée parentalité sur le thème des émotions pour les parents d'enfants âgés de 0 à 3 ans,
- une journée mini-ferme pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents ou d'une assistante maternelle à la halte-garderie « Le jardin des familles ».



### Les fêtes avant la pause estivale

La fin d'année est toujours synonyme de fêtes pour le service petite enfance. Ainsi, en juin 2022, les structures d'accueil petite enfance ont organisé la fête des parents et celle de la musique pour le plus grand bonheur des enfants.



## Autres temps forts de 2022

### Actions éducatives :

- L'ouverture du Point Écoute Parents aux parents employeurs d'assistants maternels,
- Le spectacle « Je suis là » proposé sur l'ensemble des structures en novembre 2022,
- La fête des lumières en décembre 2022,
- Les actions inhérentes au projet de chaque structure tout au long de l'année : petit-déjeuner parents, croq'livres...

### Travaux :

- Le remplacement des éclairages de l'ensemble des structures petite enfance,
- La réhabilitation de la salle de bain à l'Oisillon.

### Projets de service :

- La mise en place du logiciel de gestion des structures petite enfance en janvier 2022,
- La création d'un portail familles pour l'ensemble des usagers des services petite enfance, enfance et jeunesse.

## Perspectives 2023

- Questionner les besoins d'accueil des familles et les adapter ;
- Faire évoluer l'offre d'accueil avec la mise en œuvre de nouveaux agréments ;
- Travailler autour de l'alimentation du tout-petit ;
- Continuer la mise en œuvre de la démarche de PESL avec l'ensemble des acteurs de la Petite Enfance ;
- Mettre en œuvre les nouveaux règlements de fonctionnement ;
- Travailler sur les axes prioritaires du projet du RPE.

# L'enfance / jeunesse

Les structures enfance jeunesse de la Communauté de communes ont accueilli tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, les enfants et ados de 3 à 17 ans. Activités de plein air, sportives, manuelles, culinaires, sorties, séjours... 2022 a été une année très animée !

### L'enfance

Les garderies de Vascoeuil, Ménesqueville et Lyons-la-Forêt assurent une prise en charge des enfants de 7h jusqu'au début de l'école, ainsi que le soir jusqu'à 19h. Cette période leur permet de bénéficier d'une aide pour leurs devoirs puis de prendre part aux ateliers organisés par les animateurs.

En 2022, le centre de loisirs de Vascoeuil a ouvert pendant toutes les périodes de vacances scolaires, accueillant environ une cinquantaine d'enfants à chaque fois.

En juillet 2022, les enfants âgés de 9 à 11 ans ont bénéficié d'un séjour à la base de loisirs de Brionne, où ils ont pu profiter d'activités nautiques telles que le pédalo, le kayak et la planche à voile.

Les enfants de 7 à 9 ans ont visité le centre équestre de Croisy-sur-Andelle afin de découvrir l'équitation.

### La jeunesse

Les Maisons des jeunes de Romilly-sur-Andelle et de Perriers-sur-Andelle offrent un espace d'accueil aux jeunes âgés de 11 à 17 ans pendant les périodes de vacances scolaires, ainsi que les mercredis après-midi et les vendredis soir.

En 2022, ces structures ont enregistré une dizaine de jeunes présents les mercredis et les vendredis, et une vingtaine pendant les vacances scolaires.

Durant la période du 12 au 19 février 2022, une excursion enneigée au collet d'Allevard a été organisée pour 23 jeunes âgés de 14 à 17 ans. En juillet 2022, un groupe de 15 ados s'est rendu à l'Île de Ré pour découvrir la planche à voile et le catamaran.

Les jeunes âgés de 11 à 14 ans ont eu l'occasion de visiter le Futuroscope en avril 2022, ainsi que la base de loisirs de Pont d'Ouilly et de Jumièges en juillet 2022, où ils ont pu s'adonner à l'escalade, au VTT et au paddle.

## Retour en images sur les activités 2022



## L'Info Jeunes

Suite à l'obtention du label Info jeunes, la Communauté de communes propose, depuis début 2021, ce nouveau service à destination des 11-30 ans, pour tous les sujets qui peuvent les concerner, de la scolarité au travail, en passant par la santé, les loisirs, le logement, l'accès aux droits...

### Informier et accompagner le public

En 2022, plus de 200 jeunes ont pris contact avec l'Info jeunes par téléphone ou en prenant rendez-vous. Les principales demandes portaient sur les domaines suivants :

- Orientation scolaire : choix des études supérieures, possibilités d'apprentissage, opportunités d'emplois d'été,
- Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) / BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) : renseignements et conseils concernant ces formations et leur financement,
- Le dispositif "Pass' ton permis" a connu une évolution en 2022. Depuis le mois d'avril, il est accessible à tous les jeunes résidant sur le territoire. En échange d'une journée citoyenne, les jeunes peuvent bénéficier d'une aide financière de 200 € pour passer leur permis de conduire.

## Zoom sur...

### Entreprendre pour apprendre

À l'initiative de l'Info jeunes, qui a coordonné le projet avec deux professeurs de lettres et de technologie, les élèves de la classe de 5<sup>ème</sup> 3 du collège de Fleury-sur-Andelle se sont lancés dans la création d'une mini-entreprise. Du 28 au 31 mars 2022 avait lieu le Salon des Mini-Entreprises. L'occasion pour ces jeunes de présenter le produit qu'ils ont imaginé et conçu eux-mêmes à partir d'une imprimante 3D : "le porte-clé réfléchissant".



### Chantier jeunes bénévoles

Du 4 au 9 juillet 2022, 15 jeunes de 16 à 25 ans ont participé à un "chantier jeunes bénévoles", en nettoyant le sentier de randonnées de la Fontaineresse à Lyons-la-Forêt. En contrepartie, les après-midis étaient consacrés à diverses activités ludiques avec les associations du territoire : équitation, VTT, kayak, tir à l'arc, randonnée avec des ânes...



### Perspectives 2023

- Renouvellement de la labellisation Info jeunes pour 6 ans,
- Évolution du financement des dispositifs BAFA / BAFD et du Permis Apprenti Motocycliste (AM),
- Poursuite des présentations et des animations à thèmes dans les lycées, les collèges et les structures jeunesse.



# Les **seniors**

*Le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (personnes âgées ou en situation de handicap, ayant besoin d'aide temporaire) est une priorité pour les élus de la Communauté de communes.*

*La CDCLA propose trois services à ses habitants : l'aide à domicile, la livraison de repas à domicile et le transport à la demande.*

## L'aide à domicile

### > Un service de qualité

Les élus souhaitent **contribuer au bien-être** des personnes ayant besoin d'une aide ou d'un accompagnement à domicile et **proposer un service de qualité à l'écoute des usagers et des salariés**. En 2022, 94 aides à domicile sont intervenus auprès de 355 bénéficiaires. Le Service d'Aide à Domicile (SAD) intervient sur toutes les communes du territoire Lyons Andelle. Le Département délivre une autorisation au service pour intervenir auprès des usagers bénéficiant de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), de la prestation de compensation du handicap (PCH) et de l'aide sociale.

Les publics ciblés sont les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap et les personnes de moins de 60 ans ayant besoin d'une aide temporaire.

### > Une évaluation des besoins

Le SAD propose, dans un premier temps, par l'intermédiaire des responsables de secteur, une analyse de la demande de l'utilisateur afin d'y répondre au mieux. Elle permet :

- Une évaluation des besoins,
- Une aide à la constitution des dossiers d'aide financière,
- Une présentation du fonctionnement du service aide à domicile.

### > Des prestations adaptées au public

Dans un deuxième temps par l'intermédiaire d'aides à domicile formées, le service intervient auprès des bénéficiaires pour :

- Les soins d'hygiène,
- L'aide aux transferts,
- L'aide aux repas,
- Les courses,
- L'entretien du logement,
- Des activités de loisirs,
- Le maintien du lien social.

Les interventions sont programmables du lundi au dimanche de 7h à 20h30.

### > Un accompagnement personnalisé

Les responsables de secteur assurent un suivi de l'évolution de la situation globale des bénéficiaires du SAD. Elles assurent également la coordination des aides à domicile et la communication avec les autres professionnels intervenant au domicile. Elles peuvent modifier l'organisation du planning afin de répondre aux nouveaux besoins exprimés ou repérés.



## Les services à la **population**

### EN 2022...

La CDCLA a déployé diverses actions :

- La formation au titre professionnel d'assistant de vie aux familles a été renouvelée de janvier à juin 2022 pour permettre de recruter de nouveaux agents ;
- Des permanences Alzheimer en partenariat avec l'association France Alzheimer (antenne de Louviers) ont débuté au mois de juin 2022. Une fois par trimestre, 6 aides à domicile ont bénéficié d'un groupe de parole permettant un moment d'échange sur les bonnes pratiques professionnelles et relationnelles

à avoir avec une personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble neurodégénératif apparenté. Le but est ici de proposer aux aides à domicile un temps pour aborder des situations, échanger, partager des solutions, extérioriser des inquiétudes ;

- La redéfinition du cadre d'intervention des agents et la communication auprès des bénéficiaires et proches aidants ;

- La mise en place d'une enquête de satisfaction à destination des bénéficiaires et des proches aidants.

# 94

aides à domicile

# 355

bénéficiaires

# 68 136

heures d'intervention effectuées

# 35 000

repas livrés environ



## La livraison de repas à domicile

La livraison de repas à domicile est un service pratique et souple utilisé pour quelques jours ou pour de longues périodes. Destiné à tous les habitants du territoire qui en font la demande, ce service assure la livraison de plateaux repas équilibrés avec trois véhicules frigorifiques. Les repas sont conçus par un prestataire extérieur et peuvent s'adapter à des régimes spécifiques (sans sel et/ou sans sucre ajouté...).

En 2022, environ 35 000 plateaux repas ont été livrés à 204 bénéficiaires. Le prix du plateau repas est de 9,30 € depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022.



## Le transport à la demande

Ce service est destiné aux bénéficiaires autonomes de l'aide à domicile et du service de livraison de repas. Les transports sont programmés du lundi au vendredi, de 14h à 16h, pour de nombreux motifs : rendez-vous médical, courses, visite chez un ami, rendez-vous chez le coiffeur, etc.

Ce service est gratuit sur les communes de la CDCLA. Pour répondre à la demande des usagers, les transports sont possibles en dehors du territoire. Ils sont facturés 0,43 €/km à la sortie du territoire Lyons Andelle. En 2022, 74 transports à la demande ont été effectués.



# Les grands projets

## La gendarmerie située à Fleury-sur-Andelle

Parmi les grands projets de la Communauté de communes, la gendarmerie située à Fleury-sur-Andelle sera le prochain à sortir de terre. Les locaux de l'actuelle gendarmerie étant devenus vétustes et ne répondant plus aux normes d'accueil, il devenait nécessaire de trouver une solution pour répondre aux enjeux de sécurité.

L'origine de ce projet naît en 2010, lors des premiers échanges entre la mairie de Fleury-sur-Andelle et la brigade. Souhaitant agir en matière de sécurité publique à l'échelle intercommunale, c'est en 2015 que les élus ont fait le choix de doter le territoire d'une nouvelle gendarmerie.

Le nouvel équipement permettra d'apporter une réponse adaptée aux enjeux de sécurité publique, de prévention, de maintien de l'ordre public et d'assistance aux habitants.

Les travaux de la gendarmerie située à Fleury-sur-Andelle ont démarré en janvier 2022. La partie élévation, quant à elle, a débuté en mai 2022. Depuis l'été 2022, les habitants peuvent apercevoir les murs de la brigade et ses logements. Sa livraison est prévue à la fin 2023.

### EN CHIFFRES...

**5 296 m<sup>2</sup>**

Superficie de la future brigade (services + logements).

**12** logements

**18 mois**

Durée prévisionnelle des travaux

**3 506 200 € HT**

Coût prévisionnel du projet

▷ **900 000 €**

de financement au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux.

▷ **445 000 €**

de financement du ministère de l'Intérieur

# L'AVANCÉE DES TRAVAUX EN IMAGES



## La voirie

Pour **assurer le confort et la sécurité des usagers** dans leurs déplacements, la Communauté de communes garantit le bon état des 292 kms de voies communales reconnues d'intérêt communautaire. Pour cela, elle réalise différents travaux de création, d'aménagement et d'entretien de la voirie : travaux de gros entretien et travaux neufs de voirie, signalisation horizontale (marquage au sol), nettoyage des panneaux de signalisation, prestations de balayage et de fauchage, etc.

### > Les travaux d'entretien de voirie

Ces travaux sont nécessaires à la **préservation du patrimoine voirie**. Les besoins en travaux, répertoriés par la Communauté de communes ou signalés par les communes, sont **intégralement financés et gérés par l'intercommunalité**. En 2022, des travaux de gros entretien ont été réalisés dans les communes d'Amfreville-les-Champs, Bacqueville, Beauficel-en-Lyons, Bosquentin, Bourg-Beaudouin, Charleval, Douville-sur-Andelle, Fleury-la-Forêt, Fleury-sur-Andelle, Flipou, Houville-en-Vexin, Le Tronquay, Les Hogues, Letteguives, Lisors, Lorleau, Lyons-

la-Forêt, Perriers-sur-Andelle, Perruel, Pont-Saint-Pierre, Radepont, Rosay-sur-Lieure, Val d'Orger, Vandrimare et Vascœuil pour un montant total de 602 012,67 € TTC. Ces travaux sont confiés à une entreprise extérieure spécialisée dans la création et l'aménagement des voiries.

Les agents du service œuvrent quotidiennement pour améliorer et optimiser les conditions de circulation sur le territoire Lyons Andelle : opérations de salage en période hivernale, reprofilage des voies, rebouchage des nids-de-poule.

### > Les travaux neufs de voirie

En 2022, la CDCLA a réalisé des travaux neufs dans les communes de Touffreville, Rosay-sur-Lieure, Ménesqueville, Romilly-sur-Andelle, Renneville et Bourg-Beaudouin, avec leur participation financière, pour un montant de 549 443,37 € (travaux, maîtrise d'œuvre et études préalables).



#### **TOUFFREVILLE**

Réfection de chaussée et assainissement en traverse

Montant TTC : **31 664,52 €**



#### **MÉNESQUEVILLE | RUE DE LA TRUITE**

Travaux d'assainissement en traverse

Montant TTC : **89 152,58 €**



#### **ROSAY-SUR-LIEURE | RUE DU FOL ACCARD**

Réfection de chaussée et assainissement en traverse

Montant TTC : **58 792,91 €**



#### **RENNEVILLE | RUE DE L'ÉGLISE**

Travaux d'assainissement en traverse

Montant TTC : **60 096,77 €**

### > Aménagement

Le service voirie dispose d'un bâtiment sur la ZAE la Vente Cartier à Charleval. Des travaux d'aménagement extérieur ont été réalisés sur ce site en 2022. Ils comprennent notamment la réalisation d'un revêtement (enrobé et béton balayé), de deux aires de lavage, la gestion des eaux pluviales dont une cuve de récupération (bassin d'infiltration et prétraitement) et l'installation d'une station-service. Coût des travaux : 276 397,38 € TTC.

# L'aménagement **du territoire**

## > Acquisition de matériels

En 2022, le service voirie a investi dans divers équipements : une remorque, un groupe électrogène, un tracteur avec chargeur ainsi qu'une balayeuse pour un total de 113 875 € TTC.

Ces nouveaux équipements permettront d'améliorer les capacités d'intervention du service, assurant ainsi un entretien plus efficace et une meilleure qualité des infrastructures routières.

## > Le marquage au sol et le nettoyage des panneaux de signalisation

Chaque année, la CDCLA entretient les marquages au sol et les panneaux de signalisation dans le but de **renforcer la visibilité** et donc la **sécurité des usagers**.

## > Le balayage

Le balayage des caniveaux et bordures de voirie a été réalisé 2 fois en 2022 sur les voies bordurées situées en agglomération pour **améliorer l'écoulement des eaux et entretenir le réseau routier**. Cette prestation est exécutée par une entreprise extérieure spécialisée dont le marché a été renouvelé en 2022.

## > Le fauchage

Les abords et talus des 292 kms de voiries sont fauchés, deux à trois fois par an. La prestation est confiée à trois entreprises locales. Pour préserver l'environnement, le 1<sup>er</sup> passage ne s'effectue pas sur toute la largeur du talus. Le travail n'est réalisé dans sa totalité qu'une fois la reproduction de la faune et de la flore assurée.

Le fauchage des routes départementales est pris en charge par le département.

# Le très haut débit

En 2022, le très haut débit a été activé dans 4 zones représentant près de 5 000 logements. Le déploiement se poursuivra tout au long de l'année 2023 pour couvrir l'intégralité du territoire Lyons Andelle.

**602 013** €

de travaux d'entretien  
de voirie

**516 731** €

de travaux neufs de  
voirie

**1 118 744** €

investis en matière  
de voirie

**30**

communes  
ont bénéficié de  
travaux de voirie

**584**

kilomètres fauchés.

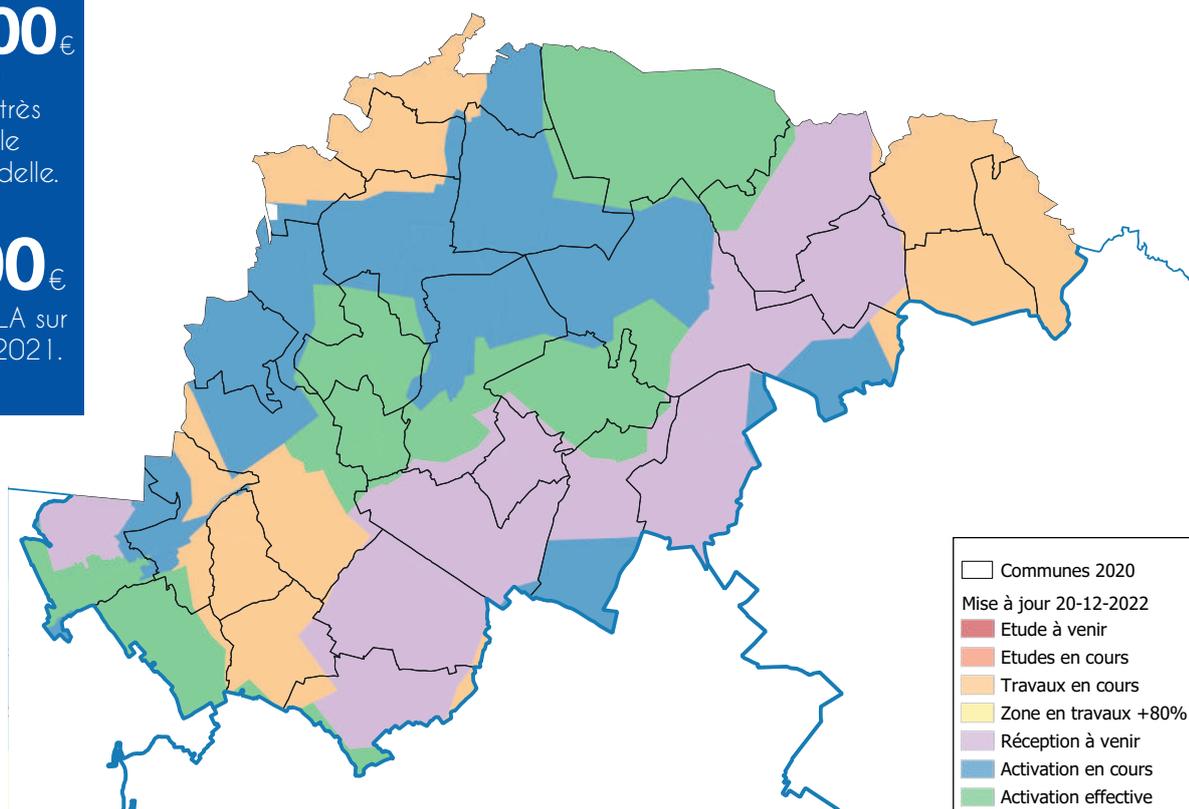
Carte de suivi du déploiement au 20 décembre 2022.

**5 770 000** €

coût total du  
déploiement du très  
haut débit sur le  
territoire Lyons Andelle.

**1 154 000** €

investi par la CDCLA sur  
la période 2018-2021.



## L'Urbanisme

### La compétence PLU transférée à la Communauté de communes

#### Le cadre réglementaire

En 2014, la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, dite loi ALUR, imposait le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) des communes vers les intercommunalités au 27 mars 2017. Par une mesure introduite par la loi, appelée « minorité de blocage », les communes de la CDCLA avaient alors fait le choix de ne pas transférer cette compétence à la CDCLA.

Bénéficiant d'un temps de réflexion supplémentaire accordé par le législateur, les élus ont finalement fait le choix de transférer la compétence PLU à la CDCLA le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

#### Les dates clés

##### - Le 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

La conférence intercommunale, instance composée de l'ensemble des Maires du territoire Lyons Andelle. Elle a déterminé les modalités de collaboration entre la CDCLA et les communes, les objectifs poursuivis par le PLUi et les modalités de concertation avec le public.

##### - Le 22 septembre 2022 :

Les élus de la CDCLA ont prescrit l'élaboration du PLUi et les modalités de concertation et de coopération ainsi que les objectifs de la démarche.

### L'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Communauté de communes Lyons Andelle est adhérente à l'AURBSE. La CDCLA bénéficie ainsi de l'accompagnement et de l'expertise de l'Agence, et participe aux réflexions qui sont menées à l'échelle du grand territoire avec les intercommunalités voisines. Ainsi, l'Agence s'est mobilisée à nos côtés lors du transfert de la compétence PLUi, et a poursuivi son appui en 2022, grâce à une série d'ateliers, en collaboration avec la DDTM et le CAUE 27, qui a permis d'arrêter les objectifs de prescription du PLUi. Au cours de l'année 2022, l'Agence a également travaillé sur un diagnostic des mobilités du territoire, première base du travail qui sera amorcé pour répondre aux enjeux de déplacements en Lyons Andelle.

#### Les temps forts et événements

Un cycle d'ateliers a été organisé pour les élus, en partenariat avec le CAUE 27, la DDTM, l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure. Ces rencontres avaient pour objectif de favoriser la collaboration dans l'élaboration du PLUi. Elles ont également souligné l'importance d'établir des règles d'urbanisme cohérentes sur l'ensemble de l'intercommunalité, tout en tenant compte des spécificités du territoire.

En avril 2022, les participants ont analysé la typologie des lieux importants en Lyons Andelle. En mai 2022, une visite en bus a présenté les enjeux, atouts et contraintes du territoire. En juin, un atelier sur site a identifié les problématiques d'une dent creuse en centre-bourg.

En novembre 2022, les élus ont assisté à une conférence sur les enjeux de la Zéro Artificialisation Nette du territoire, organisée par l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure.

En décembre 2022, un atelier sur le thème du paysage a sensibilisé les élus à la préservation des espaces agricoles, naturels et des trames vertes et bleues. Les photos des ateliers précédents seront utilisées pour une future exposition et publication dans l'Observatoire Photographique du Paysage.



## PLUI

### Perspectives 2023

Mars 2023 : Réalisation du diagnostic. Les travaux issus de cette première phase seront présentés aux élus et habitants au dernier trimestre 2023. Suivra la deuxième phase d'élaboration du PLUi qui consiste à débattre sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD).



## IDS

### L'instruction du droit des sols (IDS), qu'est-ce que c'est ?

Au 1<sup>er</sup> juillet 2015, la loi ALUR a mis fin à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat, pour les communes compétentes, dès lors qu'elles appartenaient à une intercommunalité de plus de 10 000 habitants. Depuis cette date, 28 communes sont chargées d'instruire de manière autonome leurs autorisations d'urbanisme.

Afin d'offrir un service de qualité, tout en mutualisant les coûts, les communes de l'ex-Pays du Vexin Normand ont fait le choix de créer un service IDS commun. Depuis 2017, ce service commun gère les territoires de Seine Normandie Agglomération (SNA) et la Communauté de communes Lyons Andelle.

En 2022, le service a reçu et instruit 594 demandes d'urbanisme pour le territoire Lyons Andelle (contre 645 en 2021). L'instruction s'est répartie comme suit :

- 70 certificats d'urbanisme ;
- 350 déclarations préalables ;
- 6 permis d'aménager ;
- 163 permis de construire ;
- 5 permis de démolir.



## L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a pour objectifs :

- D'aider les propriétaires occupants aux revenus modestes à améliorer leur logement,
- De traiter les situations d'habitat indignes ou dégradés,
- De favoriser la rénovation et lutter contre la précarité énergétique,
- D'adapter les logements au vieillissement et au handicap,
- D'améliorer et développer le parc locatif privé,
- De soutenir l'économie locale et valoriser le patrimoine.

Pour cela, la CDCLA est cofinancée par le Département, ainsi que par l'Etat, au travers de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

L'année 2022 a marqué la fin de la première Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui a couvert la période 2019-2022 et qui a rencontré un véritable succès. Le bilan de l'opération menée sur la période 2019-2022 ainsi que la persistance des besoins en matière d'amélioration des logements ont confirmé la nécessité de reconduire cette opération.

Le marché a été confiée à Soliha Normandie. Afin de préparer le contenu de la 2<sup>ème</sup> OPAH, un comité de suivi a été organisé le 1<sup>er</sup> décembre 2022.

### France Rénov

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, les habitants de la Communauté de communes bénéficient des conseils de l'espace FAIRE : Faciliter, Accompagner et Informer sur la Rénovation Énergétique, devenu France Renov' au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Ce dispositif a pour objectif de consolider le service public relatif à la rénovation énergétique. Il propose aux ménages un parcours d'informations et d'accompagnement pour la rénovation énergétique. Il sensibilise et délivre des conseils neutres, gratuits et indépendants auprès du grand public, des professionnels et des institutionnels.

Présent au siège de la CDCLA tous les 1<sup>er</sup> jeudis de chaque mois, il a permis en 2022 de renseigner 159 ménages, de prodiguer des conseils personnalisés pour 112 d'entre eux et d'assurer l'accompagnement et le suivi de dossier pour 16 foyers.

L'espace a également tenu un stand lors de la deuxième édition des "Rendez-vous durables".



## Perspectives 2023

La nouvelle OPAH 2023-2028 devrait prendre effet au mois d'avril 2023. Des moyens identiques seront mis à disposition des administrés : deux permanences mensuelles organisées à Lyons-la-Forêt (1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois) et à Fleury-sur-Andelle (3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois) garantissent un niveau d'informations et d'accompagnement élevé sur tout le territoire.

Cette opération permet également d'agir en faveur de la préservation et la mise en valeur du patrimoine, tout en renforçant l'attractivité résidentielle du territoire et le maintien des populations en centre-bourg.

Une réunion de lancement et des ateliers de sensibilisation seront organisés tout au long de l'année 2023.

## Systeme d'information géographique

Le SIG (Système d'Information Géographique) est un outil permettant la consultation, l'édition cartographique, la création, le traitement et le stockage de données géographiques sur différentes thématiques comme la voirie et son classement des voies communautaires, le cadastre superposable aux documents d'urbanisme et prescriptions, l'environnement avec la localisation des zones classées sensibles ou encore les réseaux secs et humides.

### > Un outil d'aide à la décision

Ce service support travaille pour l'ensemble des services de la CDCLA et plus particulièrement avec le SPANC, la voirie, le développement économique, l'urbanisme, le tourisme ainsi que le service bâtiment.

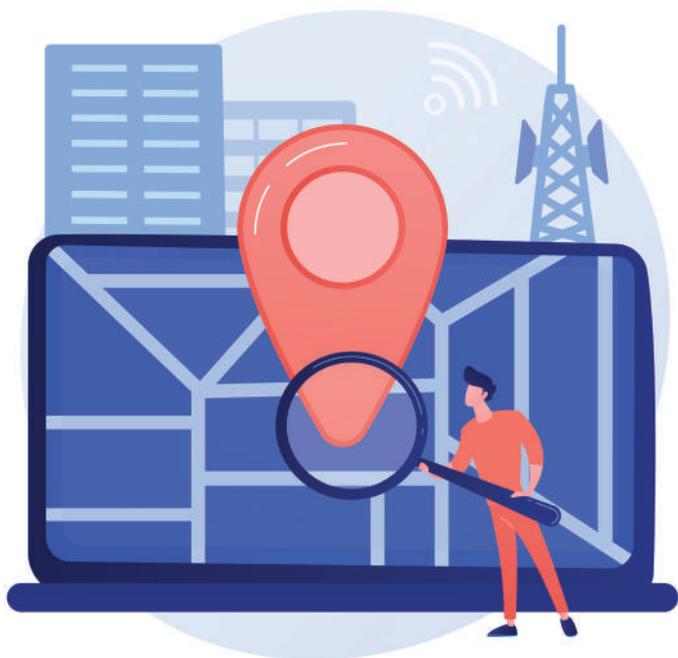
Les données du SIG sont mises à disposition des services et des communes à travers :

- La conception de cartes pour l'illustration de documents, la représentation de projets et la mise en avant des diagnostics thématiques ;
- La mise en place d'outils métiers facilitant la saisie et la consultation de données ;
- La création et l'administration de bases de données ;
- L'analyse et le traitement de données ;
- Le développement d'applications pour effectuer des inventaires de terrain.

### Temps forts de 2022 :

- La finalisation de l'inventaire de la signalisation verticale\* (près de 2500 panneaux de signalisation relevés)
- L'intégration et la mise à jour des documents d'urbanisme sur le Géoportail de l'Urbanisme ;
- La mise en place d'une base de données sur les ouvrages d'art et le développement d'une application pour la réalisation du relevé terrain ;
- Modification sur l'application SIG du SPANC pour s'adapter au nouveau format du contrôle de bon fonctionnement et répondre aux évolutions du service ;
- Formation du service IDS à la plateforme WebSIG ;
- Les productions cartographiques pour les différents services ;
- La mise à jour des bases de données ;
- Le support auprès des utilisateurs et maintenance des technologies mises en place.

\* La signalisation verticale comprend tous les panneaux implantés en bord de route. La signalisation horizontale correspond au marquage de couleur blanche ou jaune peint directement sur la chaussée.



### Perspectives 2023

- La mise en place d'un process de mise à jour pour la base signalisation verticale et développement d'un tableau de bord pour accompagner la programmation du renouvellement du parc.
- L'intégration de la signalisation horizontale\* sur le portail SIG.
- La gestion des certificats d'urbanisme, des arrêtés et permissions de voirie depuis le portail SIG.
- Développement d'un tableau de bord sur l'application du SPANC afin de faciliter le suivi de l'activité des contrôles de bon fonctionnement confiés au prestataire.

# L'environnement

## Le plan climat air énergie territorial (PCAET) Lyons Andelle

La loi dite de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) exige que les intercommunalités de plus de 20 000 habitants mettent en place un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Ce plan climat a pour but de décliner localement les objectifs de l'Accord de Paris, conclu lors de la COP21, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et d'augmenter la production d'énergies renouvelables.

Engagée depuis 2019 dans l'élaboration du PCAET Lyons Andelle, la CDCLA a mobilisé les forces vives et acteurs de son territoire pour définir une feuille de route ambitieuse mais réaliste. Validé par le conseil communautaire en février 2020, le projet a ensuite été soumis aux autorités environnementales et au public pour avis. Le PCAET Lyons Andelle a ainsi été approuvé définitivement le 24 juin 2021 par les membres du conseil communautaire.

L'action du territoire en matière de transition écologique et énergétique se divise en cinq axes :

- Des déplacements optimisés en favorisant les modes actifs et des pratiques partagées ;
- Une rénovation énergétique performante sur les logements les plus énergivores ;
- Un partenariat avec le secteur industriel et agricole pour favoriser les démarches vertueuses ;
- Un développement diversifié des énergies renouvelables et de récupération, et en particulier du bois énergie, tout en respectant les enjeux environnementaux ;
- Un territoire résilient face au changement climatique par un aménagement et des pratiques adaptées.



### 2<sup>ème</sup> édition des Rendez-vous durables

Pour la seconde fois, les associations Haugr, Saveurs & Savoirs et le Groupe Nature Charlevalais, se sont associées à la Communauté de communes pour organiser un événement permettant à chacun d'agir en faveur de la transition écologique et énergétique du territoire. L'objectif : offrir aux habitants des informations pour amorcer un changement de pratique, premier pas vers un changement collectif.

Cette seconde édition était teintée de culture, y mêlant l'ouverture de saison culturelle.

### Au programme

- Fresque du Climat ;
- Des spectacles :
  - o La Fanfare Impérial Kikiristan,
  - o Compagnie One Shot.
- Une restauration organisée par Saveurs & Savoirs et un bar à huitres ;
- Des conférences :
  - o Le passage à l'agriculture biologique par Aurélie Dubos, de Lyons-la-Forêt,
  - o La biodiversité dans la vallée de l'Andelle par le Conservatoire des Espaces Naturels.
- Un marché de producteurs locaux : les jardins d'Utopia, la pisciculture de l'Andelle, la Ferme du Haut Fayel, Le Coin Bio, la boulangerie Pépain et le Marché d'Adrien ;
- Le village des associations locales : Haugr, le Groupe Nature Charlevalais, le SYGOM, l'ADDIE et SOLIHA.

Véritable succès, une nouvelle édition aura lieu en 2023 !



## Les déchets

Le SYGOM (SYndicat de Gestion des Ordures Ménagères du Nord et de l'Est du département de l'Eure) est le syndicat en charge de la collecte et du traitement des déchets.

### Nouveaux caissons de réemploi

En 2022, le SYGOM a installé un caisson de réemploi dans la déchèterie de Romilly-sur-Andelle. Ces conteneurs ont pour but de recueillir les déchets qui pourront être récupérés par une association partenaire du SYGOM afin d'être réparés et revendus.

Pour les autres déchèteries qui ne pouvaient pas accueillir de conteneurs en raison de contraintes d'espace, des collectes ponctuelles sont organisées un samedi tous les deux mois à Charleval et Lorleau.

### Temps forts de 2022

Le SYGOM s'est engagé dans plusieurs initiatives durables pour sensibiliser la population à la gestion des déchets. Voici un aperçu des actions menées :

- **Animations éducatives** : Le SYGOM a organisé des animations dans les écoles et centres de loisirs de la CDCLA pour sensibiliser les jeunes à la gestion des déchets et a également proposé des visites du centre de tri.
- **Sensibilisation en porte-à-porte** : Des outils de contrôle et de sensibilisation ont été mis en place pour encourager une collecte adéquate des déchets dans les domiciles.
- **Sensibilisation dans les habitats collectifs** : Des actions de sensibilisation ont été réalisées auprès des habitants des immeubles collectifs pour promouvoir le tri sélectif.
- **Collecte d'objets réutilisables** : En partenariat avec la ressourcerie Addie, le SYGOM a organisé des collectes mensuelles d'objets en bon état dans les déchèteries de Lorleau et Charleval, afin de favoriser le réemploi.
- **Broyage des déchets végétaux** : Des journées de broyage ont été organisées, permettant aux habitants de transformer leurs déchets végétaux en compost, contribuant ainsi à la réduction des déchets.
- **Participation aux Rendez-vous Durables** : En septembre, le SYGOM a participé aux Rendez-vous Durables, un événement dédié au développement durable et à la sensibilisation environnementale.

Ces initiatives prises tout au long de l'année démontrent l'engagement continu du SYGOM en faveur d'une gestion responsable des déchets et de la promotion d'un mode de vie durable.



### Perspectives 2023

Remplacement des points d'apports volontaires pour le verre sur le territoire du SYGOM.

## Le service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Le SPANC est chargé du **contrôle des installations d'assainissement non collectif** (ANC) conformément à la loi sur l'eau. La totalité des communes a déjà été contrôlée. Ces contrôles donnent lieu à une redevance de 30 € par an et par installation.

Tous les propriétaires d'habitations non raccordées à un réseau public d'assainissement collectif sont concernés par le SPANC.

Comme l'oblige le code général des collectivités territoriales, le SPANC réalise les contrôles de bon fonctionnement et d'entretien des installations au maximum tous les 10 ans.

Il assure également le contrôle de conception puis d'exécution des installations neuves (nouvelle installation ou réhabilitation). Par ailleurs, il **renseigne et conseille les usagers** sur leur système d'assainissement.

Depuis 2014, la CDCLA peut assurer, à la demande de l'utilisateur, **l'entretien de son installation d'assainissement non collectif**, via un prestataire retenu après une mise en concurrence. Cela permet aux usagers de bénéficier d'une prestation de qualité à un coût modéré.

### CHIFFRES CLÉS 2022

Contrôles d'installations neuves et réhabilitation	Contrôles de conception	48
	Contrôles de bonne exécution	42
Contrôles de bon fonctionnement et d'entretien	Visites programmées	238
	Dans le cadre d'une vente immobilière	163



Durant l'année 2022, deux marchés importants pour le fonctionnement du service ont été formalisés :

- Prestataire de contrôles : la société SERPA sur la base d'un accord cadre à bons de commande d'une année renouvelable 3 fois, soit une durée de 4 ans. Ce marché a permis de relancer la dynamique des contrôles de bon fonctionnement.
- Vidanges des assainissements non collectif : la société Maillot a été retenue sur la base d'un accord cadre à bon de commande d'une année renouvelable 3 fois.

## La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Cette compétence obligatoire a été transmise aux intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2018 afin de répondre à de multiples enjeux. Les problématiques d'inondations et de préservation des milieux aquatiques deviendront plus prégnantes encore à l'avenir, sous l'effet du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. La Communauté de communes a fait le choix, dès 2018, de déléguer cette compétence à des syndicats préexistants à l'échelle des bassins versants qui disposaient de compétences et d'expertises.

### Adhésion à 2 syndicats mixtes pour l'exercice de la compétence GEMAPI :

- Le Syndicat Mixte du bassin versant de l'Andelle, appelé SYMA, pour le bassin versant de l'Andelle : il couvre la majeure partie du territoire,
- Le Syndicat Mixte du bassin de l'Épte, appelé SMBE, pour le bassin versant de l'Épte : en cours de création.

En décembre 2022, la Communauté de communes a mis fin à l'adhésion au Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normandie (SMGSN) à l'issue de sa phase de préfiguration car le territoire est faiblement impacté pour les bassins versants de la Seine.

### Perspectives 2023

La CDCLA a choisi d'instaurer en 2023 la taxe GEMAPI. Cette taxe spécifique, permettra de couvrir en partie les cotisations versées aux syndicats de bassins versants.



### Quelques exemples d'actions du SYMA concernant Lyons Andelle en 2022 :

- La réhabilitation d'une zone tampon sur la commune de Vandrimare / Fleury-sur-Andelle ;
- La création d'une noue hydraulique à Val d'Orger ;
- La création d'une noue et merlon hydraulique ; création d'une mare/zone tampon et mise en place d'une traversée de route sur la commune de Ménesqueville ;
- La création d'un fossé talus sur la commune du Tronquay ;
- La réhabilitation d'un fossé / merlon et création de 70ml de haies sur la commune de Charleval ;
- La réhabilitation d'une mare à Rosay-sur-Lieure ;
- La création d'un fossé talus sur la commune de Lisors ;
- La réhabilitation d'une mare et création de fossés talus sur la commune de Letteguives ;
- La création d'une mare et réhabilitation de deux mares en réseaux sur la commune de Fleury la Forêt.

Par ailleurs, le SYMA a instruit 395 documents d'urbanisme sur l'ensemble de son territoire (Seine Maritime et Eure) ;

# L'attractivité du territoire

## Le développement touristique

*Le tourisme est un puissant levier de développement local. La valorisation et l'animation touristique du territoire Lyons Andelle contribuent à son développement économique et à son attractivité. L'offre touristique de la Communauté de communes repose sur son patrimoine naturel et architectural riche. Afin de promouvoir l'offre touristique et développer l'attractivité de la destination Lyons Andelle, la CDCLA s'appuie sur son Office de tourisme, situé à Lyons-la-Forêt.*

### Les missions de l'Office de tourisme

- ▶ Assurer l'accueil des touristes (physique et numérique) en mettant à disposition du public des informations qualifiées.
- ▶ Assurer la promotion de la destination Lyons Andelle et des prestataires touristiques partenaires, en coordination avec Eure Tourisme et Normandie Tourisme.
- ▶ Commercialiser des circuits touristiques destinés aux groupes.
- ▶ Favoriser la découverte du territoire à travers l'animation du patrimoine.
- ▶ Assurer la coordination entre les divers partenaires du développement touristique local.
- ▶ Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique touristique du territoire avec les différents partenaires.



### Le réaménagement de l'espace accueil

Afin de maintenir l'attractivité de l'Office de tourisme et la qualité des services apportés, l'espace d'accueil a bénéficié de travaux de modernisation au cours du printemps 2022. Assurés par un prestataire et par les services techniques de la CDCLA, ces travaux ont permis de réagencer et de renouveler l'ensemble du mobilier : bureau d'accueil et présentoirs pour la documentation et la boutique.

Une partie du mobilier a été réalisée en bois de hêtres issus de la forêt de Lyons.

### Le classement de l'Office de tourisme en catégorie 1

Depuis février 2022, l'Office de tourisme Lyons Andelle est classé en catégorie 1. Ce classement national, prononcé par arrêté préfectoral, distingue les offices de tourisme selon des critères portant sur l'accueil (conseil en séjour trilingue, amplitude des horaires d'ouverture, etc), la promotion et la communication (gratuité, diversité et mise à jour de l'information diffusée, etc) et la qualité de service apportée (qualification du personnel, label qualité, etc).

Jusqu'alors, l'Office de tourisme était classé en catégorie 2 car répondant à des critères d'exigence moindre.

### Versement de 3 000 € aux sites touristiques

L'Office de tourisme attribue chaque année des subventions aux sites et associations touristiques pour leur programmation culturelle annuelle.

En 2022, trois associations ont été soutenues à cet égard, à hauteur de 1 000 € chacune

- Les Amis du Château de Vascoëuil et de Michelet ;
- Les Amis de l'Abbaye de Mortemer ;
- Esprit de Fontaine-Guépard.

# L'attractivité du territoire

## Une saison d'animations enrichie

En 2022, l'Office de tourisme a organisé une saison d'animations s'étalant du 28 mai au 29 octobre 2022. L'offre proposée a été enrichie avec notamment des balades gourmandes pour découvrir le patrimoine naturel mais aussi le terroir local, une balade sur les traces des animaux ou bien encore à la découverte des champignons. Ces différentes animations ont rassemblé 285 participants, venus le plus souvent en couple ou en famille.

Le 23 juillet 2022, l'Office de tourisme a organisé à Lyons-la-Forêt une première édition de « La Journée des Arts » : événement gratuit qui a rassemblé artisans locaux, peintres, comédiens et musiciens pour célébrer les arts sous toutes leurs formes.

## Une première année complète de commercialisation

L'office de tourisme est immatriculé au registre national des opérateurs de voyages et de séjours depuis 2019. Cette immatriculation, renouvelée en 2022, lui permet de vendre des produits combinant plusieurs prestations au cours d'une même journée : visite, restaurant, activité sportive, ... Après plusieurs années dont l'activité commerciale a été fortement impactée par les conséquences du COVID, 2022 a été la première année complète de commercialisation. L'Office de tourisme a ainsi accueilli 38 groupes au cours de l'année pour découvrir le territoire de Lyons Andelle : associations, CCAS, groupes d'amis, ...

# 13 064

visiteurs accueillis  
au total

# 43

nationalités  
différentes accueillies

# 22%

de visiteurs étrangers

# 64 767 €

de taxe de séjour  
collectée auprès des  
touristes séjournant  
en Lyons Andelle



## Perspectives 2023

- L'édition d'un magazine de destination, remplaçant ainsi le guide touristique traditionnel. Magazine proposé en français, anglais et néerlandais ;
- La première carte touristique illustrée de Lyons Andelle : au recto le territoire de la Communauté de communes, au verso une carte de la forêt domaniale de Lyons ;
- Une saison d'animations élargie d'avril à novembre 2023, avec des nouveautés (Verger en fleurs – visite & dégustation, Brâme du cerf, Visite à la bougie) et la reconduction de « La Journée des Arts » ;
- La diversification des produits proposés à la boutique de l'Office de tourisme ;
- La construction de la stratégie touristique 2023-2028 de la Communauté de communes Lyons Andelle.



# L'attractivité du territoire

## L'action culturelle

La Communauté de communes propose une programmation culturelle ouverte à tous les habitants du territoire afin de favoriser l'accès à la culture. Les élus souhaitent mettre la culture au cœur de leur action comme un levier de développement local.

En 2022, les écoles et collèges du territoire ont participé à un large choix de propositions d'actions culturelles. Les élèves et jeunes ont découvert des projets riches de rencontres et de créativité.

### Zoom sur...

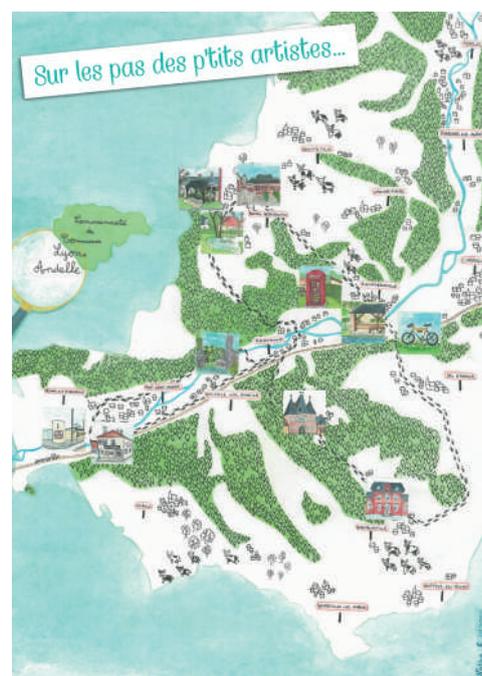
#### Une exposition à ciel ouvert

Dans le cadre du CTEJ (Culture Territoire Enfance Jeunesse)

Les élèves du territoire ont créé un parcours artistique et touristique permettant aux familles et habitants d'aller à la découverte de plusieurs villages. Les réalisations ont été installées dans des lieux insolites ou emblématiques des communes. Ce parcours ludique, sous forme de jeu, est l'aboutissement d'un travail mené par 4 artistes dans 4 communes avec 7 classes (175 enfants).

Pour réaliser cette « exposition de rue », plusieurs domaines artistiques ont été abordés pour donner naissance à des œuvres plastiques (fresque, sculpture, vidéo, enregistrement audio et vidéo...) à découvrir au coin d'une rue, ou d'un champ.

Une carte de ce parcours artistique a été réalisée et distribuée à l'ensemble des participants.



#### Constellation au collège de Romilly-sur-Andelle

Compagnie La part des Anges

À partir des thématiques du spectacle « Constellation » les artistes intervenants ont développé avec les élèves une réflexion autour de « l'écriture de soi » à travers deux ateliers de pratique : un atelier d'écriture dramatique, qui a mêlé un travail d'improvisation et d'écriture de saynètes, et un atelier de danse sur le corps dans l'espace.

Ils ont également assisté à une représentation du spectacle « Constellation » à la salle Aragon à Romilly-sur-Andelle.

Parallèlement, un groupe d'élève a travaillé avec un professeur d'informatique sur la réalisation d'affiches autour des grandes figures historiques féminines. Elles étaient affichées dans le hall de la salle le jour de la représentation.



# La programmation culturelle 2022

## Week-end famille

*Le cri des minuscules  
Cirque et Pique  
La tournée du Chapital*



**14-16**  
janvier

## Esquive

*de Gaëtan Levêque*



**22**  
janvier

## Maria Dolores Y Amapola Quartet

*Concert*



**05**  
février

## À quoi on joue ?

*Par la compagnie Les Maladroits*



**8-9**  
mars

## Car tous les chemins y mènent

*par Basile Forest*



**26**  
mars

## Buster Keaton

*de Elise Vigier & Marcial Di Fonzo Bo*



**31**  
mars

## Séries TV

*par l'Orchestre régional de Normandie*



**03**  
avril

## Constellation(s)

*par la compagnie La part des anges*



**08**  
avril

## Cuivres russes

*par l'Opéra de Rouen Normandie*



**15**  
mai

## Une après-midi à la campagne

*Balade contée - Compagnie Contes Gouttes  
Boule - Chansons*



**22**  
mai

## Clôture de saison

*The Polar*



**11**  
juin

## Journées européennes du patrimoine et du patrimoine

*À l'usine Tran et Berthet*



**18**  
septembre

## Ouverture de la saison culturelle

*Site de Colmont à Perriers-sur-Andelle*



**25**  
septembre

## Le cri des insectes

*Par la compagnie Ne dites pas non, vous avez souri*



**08**  
octobre

## Festival Chants d'Elles

*La Matadresse - Par Leïla Huissoud*

*Je vous aimez - Compagnie Répète un peu pour voir*



**5-20**  
novembre

## Play-Replay

*Par la compagnie The Rat Pack*



**11**  
décembre

## Le réseau 27

*Dans les structures jeunesse avec le collectif Ubique*

Dans le cadre de l'adhésion de la CDCLA au réseau 27, le collectif Ubique est intervenu avec un groupe de 10 jeunes pendant 4 jours autour du souvenir amoureux, thématique de leur dernière création « La petite sirène ».

Ce projet intergénérationnel partait de témoignages des participants pour créer une fiction radiophonique avec l'ensemble du réseau 27.

Il a été restitué dans la structure de Romilly-sur-Andelle grâce à la borne d'écoute réalisée par la compagnie.



## Résidences de création avec...

### Bill Torpille & La Dissidente

Deuxième année de résidence pour les deux compagnies, artistes associés pour trois ans sur la Communauté de communes. Au cours de l'année 2022, les deux artistes ont réalisé :

- Une petite forme théâtrale « mais qui a tué Alfred H » présentée dans plusieurs communes sous le « Chapital » (Vandrimare, les Hogues, Lisors, Fleury-la-Forêt, Lorleau)
- Des ateliers d'expressions artistiques variés, tels que la lecture à voix haute et les arts plastiques.

Ils ont également contribué à la conception de la clôture de saison culturelle qui s'est déroulée le 11 juin 2022.

### Et aussi...

- Jumelage au collège de Romilly-sur-Andelle avec la compagnie Le K autour des contes (75 collégiens).
- Réalisation d'une bande son du film d'animation « Tristopolis » par la compagnie les amis de Fantômus au collège de Fleury-sur-Andelle. (35 jeunes)
- Lutherie Sauvage avec la compagnie « Du grain à Moudre » et le collège de Fleury-sur-Andelle (150 collégiens).
- L'école du spectateur : une sortie au théâtre pour toutes les écoles du territoire. Spectacle et transport gratuit (environ 650 enfants.)

# L'attractivité du territoire

## Le développement économique

La CDCLA se mobilise dans le but de favoriser la communication entre les entreprises, d'anticiper les problématiques économiques pour garantir le maintien de l'emploi local et inciter les professionnels à s'installer sur le territoire Lyons Andelle. Cet engagement souligne la volonté des élus d'œuvrer au développement économique de leur territoire.

### Les zones d'activités économiques et le village d'artisans

La CDCLA compte trois zones d'activités économiques (ZAE) situées à Charleval, Bourg-Beaudouin et Romilly-sur-Andelle, ainsi qu'un village d'artisans situé sur la ZAE de Charleval. En 2022, ces zones étaient occupées à 100 % par 21 entreprises et trois services publics.

Afin de développer l'offre foncière à destination des entreprises et d'apporter une réponse immédiate à leurs sollicitations, la CDCLA a pour projet de créer une nouvelle ZAE sur le secteur du Château d'eau à Romilly-sur-Andelle.

Le permis d'aménager a été délivré à l'été 2021. Ce projet doit bénéficier d'une subvention de l'Etat, de la Région et du Département à hauteur de 1 432 880 €.

La création de cette ZAE garantira un cadre propice à l'accueil et au développement des entreprises sur le territoire. Il permettra également d'encourager et de maintenir un tissu économique diversifié. 5,6 hectares seront aménagés, permettant la création de seize parcelles destinées à la vente.

En 2022, des fouilles archéologiques supplémentaires ont été prescrites à la suite du diagnostic. La date des travaux d'aménagement est donc reportée.

### Soutenir les entreprises

#### Le guichet entreprise

En 2022, 55 porteurs de projets ont été reçus par les chambres consulaires (Chambre de Métiers et de l'Artisanat / Chambre de Commerce et d'Industrie) et Initiative Eure lors de rendez-vous organisés au siège de la Communauté de communes.

Ces trois organismes sont intégrés au dispositif « Ici je monte ma boîte » mis en place par la Région Normandie. Dans ce cadre, ils offrent un accompagnement global aux créateurs et repreneurs d'entreprise, de la genèse de leurs projets jusqu'à leur développement post-crédation. Ce dispositif permet également un accès à des financements régionaux, notamment l'aide « **Coup de Pouce** » qui, en 2022, a bénéficié à deux porteurs de projet pour un total de **11 100 €** de subvention :

- 8 100 € accordés à M. BRASIL Romuald pour son entreprise Papa et Primeur à Charleval ;
- 3 000 € accordés à M. DEVINOY

André pour son entreprise Arenov27 à Charleval.

Chaque année, la CDCLA soutient financièrement à hauteur de 4 652,40 € l'association Initiative Eure afin de permettre aux entreprises du territoire de bénéficier d'un prêt d'honneur aux créateurs ou repreneurs d'entreprise (sans intérêt, ni garantie personnelle). En 2022, 4 entreprises en ont bénéficié à hauteur de :

- 5 000 € à Bertrand LECLAIRE, pour l'entreprise Normandie Echappées Insolites à Romilly-sur-Andelle (plus un second prêt d'honneur de 5 000 € par BPI France)
- 5 000 € à Romuald BRASIL, pour l'entreprise Papa et Primeur à Charleval
- Deux prêts d'honneur de 6 000 € à Romain LECOMPTÉ, pour la reprise du Garage de l'Andelle à Fleury-sur-Andelle
- 3 000 € à André DEVINOY, pour l'entreprise Arenov27 à Charleval.

**LE GUICHET UNIQUE ENTREPRISE**  
L'espace dédié aux créateurs d'entreprise

Vous avez un projet de création, reprise ou développement d'activité ?  
Ne vous lancez pas seul !

- ▶ CONSEIL
- ▶ FORMATION
- ▶ FINANCEMENT

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé :  
02 32 49 61 27

Hélène DENIZE, dont le Domaine des Hulottes est immatriculé sur la commune de Mainneville (Vexin Normand) a également bénéficié d'un prêt d'honneur de 15 000 € pour une activité sur la commune de Bosquentin.

# L'attractivité du territoire



## Stratégie de développement économique

En 2022, la CDCLA a travaillé à l'élaboration de sa politique en matière d'économie. Après avoir réalisé le diagnostic de territoire, en concertation avec les entreprises et l'ensemble des partenaires privés et publics engagés dans le développement économique du territoire, les élus se sont positionnés sur deux axes principaux et deux axes transversaux :

- **Axe « Désir de campagne »** : La CDCLA profite de sa situation géographique au cœur du triangle Paris / Rouen / Beauvais, de son cadre de vie apaisé et préservé pour répondre au désir de campagne exprimé par la société. Afin de renforcer son attractivité auprès de ces créateurs de nouvelles vies, le territoire s'attachera à conforter sa dynamique touristique, à valoriser son patrimoine et son identité. Elle accompagnera également le développement de services de proximité et de commerces.
- **Axe « Production de proximité »** : Le territoire renforce son socle industriel historique en favorisant le développement

dans la vallée de l'Andelle de petites unités de production industrielle innovantes et participera au développement de nouveaux modes de production plus durables et adaptés à l'identité rurale du territoire. Ce positionnement vient également favoriser le développement des activités artisanales sur le territoire.

- **Axe transversal « Mise en récit (économique) du territoire »** : L'intercommunalité devra mettre en valeur les atouts de son territoire. Cette action doit permettre à la fois d'attirer des entreprises extérieures et de susciter un sentiment de fierté pour les acteurs déjà en place.
- **Axe transversal « Mise en mouvement des acteurs »** : La CDCLA devra renforcer la cohésion des acteurs économiques intervenant en Lyons Andelle et mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour d'une vision commune.

## Définition du plan d'action

Afin de mettre en œuvre cette politique dès 2023, 21 actions ont été définies autour des 11 objectifs suivants :

- **Actions transversales :**
  - Anticiper les besoins des entreprises et identifier les défis à relever ;
  - Favoriser la création d'entreprises ;
  - Animer la vie économique du territoire ;
  - Renouveler l'image économique du territoire.
- **Désir de campagne :**
  - Accompagner le développement de circuits de proximité ;
  - Maintenir le tissu commercial de proximité ;
  - Accompagner le développement de tiers lieux ;
  - Développer l'économie touristique.
- **Production de proximité :**
  - Accompagner la structuration de filières ;
  - Faciliter les projets de recrutement ;
  - Renouveler l'offre d'accueil des entreprises.

## Perspectives 2023

### ► Élaboration d'une stratégie foncière et immobilière économique :

Dans le cadre de la stratégie économique votée en décembre 2022, il a été identifié la nécessité de renforcer le rôle de la CDCLA comme aménageur économique, afin de répondre au déficit d'offres foncières et immobilières sur le territoire Lyons Andelle. Pour y parvenir, la CDCLA devra se doter d'une stratégie foncière et immobilière économique qui permettra d'identifier les objectifs en termes de foncier et d'immobilier pour les commerces, l'artisanat et l'industrie, et les outils pour y répondre.

### ► Vidéoprotection des Zones d'activités de Charleval et de Bourg-Beaudouin

## Exemple d'actions à mettre en place :

- Valoriser et promouvoir des circuits de proximité ;
- Développer des solutions nouvelles d'implantation des projets artisanaux en émergence ou en développement (objectif : renouveler l'offre d'accueil des entreprises) ;
- Mettre en place une signalisation d'information locale.

# L'attractivité du territoire

## Le développement économique

### Décisions importantes relatives au service

- Le renouvellement de la convention avec l'association IFAIR pour le parc 2 roues (voir page 49) : subvention de 2 600 € permettant l'entretien et l'assurance de 6 scooters et d'un vélo à assistance électrique mis à disposition sur le territoire pour favoriser la mobilité vers l'emploi, la formation ou les besoins de santé ;
- Le renouvellement de la convention avec la Mission Locale : mise à disposition de locaux pour l'accompagnement socio-professionnel des jeunes de 16-25 ans sur le territoire et subvention de 4 200 € pour la prise en charge de la gestion administrative du « parc 2 roues » ;
- La subvention du transport scolaire des élèves du Centre de Formation des Apprentis de Val-de-Reuil (CFAie), à hauteur de 6 160 € ;
- Le renouvellement de la délégation d'octroi au Conseil Départemental de l'Eure des aides à l'investissement immobilier des entreprises : versement d'un prêt à taux zéro de 250 000 € au profit de l'entreprise JMRP Industries ;
- Le renouvellement de l'autorisation accordée à la Région Normandie de verser des aides à l'immobilier d'entreprise : versement d'un prêt à taux zéro de 204 000 € à l'entreprise JMRP Industrie. Les prêts à taux zéro seront désormais remplacés par une subvention jusqu'à 50 000 € pour les nouveaux dossiers.

### Accompagner les demandeurs d'emploi

Pour offrir un service au plus proche des habitants et répondre à leurs besoins, les élus ont instauré différents services d'accueil, de suivi, d'écoute et d'aide aux demandeurs d'emploi dans les locaux de la CDCLA

- Pôle Emploi y assure des permanences hebdomadaires.
- Le service de recrutement de l'armée de terre est présent une fois par mois dans les locaux de la CDCLA.
- L'Association d'insertion des salariés de l'agriculture (AIDSA) propose également des rendez-vous, sur demande.

#### > La Mission Locale

Cet organisme propose un parcours personnalisé pour informer, orienter et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans les domaines de l'emploi, la formation, la santé, le logement et les loisirs. En 2022, 275 jeunes, dont 87 nouveaux, ont été accompagnés par l'équipe de la Mission Locale à Charleval. Au total, 114 jeunes ont trouvé un emploi, 38 jeunes ont bénéficié d'une période de mise en situation en milieu professionnel et 22 autres sont entrés en formation ou ont repris leur scolarité.



# L'attractivité du territoire

## Les rendez-vous de l'emploi

Pour pallier la forte demande d'emploi et, parallèlement, la difficulté de recrutement des entreprises du territoire, la Communauté de communes Lyons Andelle a souhaité mettre en place un événement qui permettrait aux demandeurs d'emplois d'échanger de manière directe avec les recruteurs sur les postes à pourvoir et de passer les premiers entretiens. Dans ce cadre, la deuxième édition des « Rendez-vous de l'emploi et de la formation » s'est tenue au siège de la CDCLA le jeudi 24 février 2022.

En quelques chiffres :

- 24 stands (14 employeurs / 8 organismes de formations / Pôle emploi / Mission locale),
- 100 emplois à pourvoir,
- 97 visiteurs,
- 85 % de visiteurs diplômés,
- 83% de visiteurs satisfaits de l'événement.



## L'attractivité du territoire

# Les Petites villes de demain

Depuis 2021, les communes de Charleval, Fleury-sur-Andelle, Lyons-la-Forêt, Pont-Saint-Pierre et Romilly-sur-Andelle ont intégré le dispositif Petites Villes de Demain, aux côtés de la CDCLA. Ce programme, lancé pour six ans par l'Etat, vise à améliorer le cadre de vie des communes de moins de 20 000 habitants, où se concentrent les services de proximité.

Au cours de ces deux dernières années, les communes ont réfléchi au projet de revitalisation, formalisé au sein de la convention Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

Ce projet, fruit d'un travail collaboratif, impliquant les forces vives locales, s'articule autour de quatre thématiques :

- Habitat
- Commerces et services de proximité
- Cadre de vie, espaces publics et patrimoine
- Mobilités

Trois étapes principales ont jalonné cette construction : la réalisation d'un diagnostic multithématique partagé lors des ateliers participatifs en présence d'élus et d'habitants, la définition d'une stratégie ainsi que l'identification d'actions pour y répondre. Au total, la convention ORT prévoit 16 actions et 43 projets en maturation traduisant les dynamiques locales des communes PVD.

En décembre 2022, la convention ORT a été signée par les communes PVD, la Communauté de communes Lyons Andelle, le Département ainsi que l'Etat et ses établissements, matérialisant le démarrage de la phase opérationnelle du programme PVD.

### Actions menées en 2022

- Installation de la vidéoprotection des espaces publics à Charleval ;
- Instauration de la taxe sur les locaux commerciaux vacants à Fleury-sur-Andelle
- Aménagement de l'espace Besguay à Lyons-la-Forêt ;
- Aménagement de l'agence postale à Pont-Saint-Pierre ;
- Création d'un espace intergénérationnel à Romilly-sur-Andelle.

### Perspectives 2023

- Transformation de l'ancienne Halle SNCF en salle associative et culturelle à Charleval ;
- Aménagement d'une salle socio-culturelle en densification d'une ancienne friche à Fleury-sur-Andelle
- Rénovation de la place Benserade (Halle) à Lyons-la-Forêt ;
- Création d'un pumptrack à Pont-Saint-Pierre
- Relocalisation des services techniques et création d'un verger communal à Romilly-sur-Andelle.



  
**Petites villes**  
de demain

# L'attractivité du territoire

## Les mobilités

La Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019, dite « LOM », imposait aux communes de transférer leur compétence mobilité aux intercommunalités ou aux régions, afin de pallier l'absence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur une large partie du territoire français. Invités à délibérer avant le 31 mars 2021, les élus communautaires ont fait le choix de voter en faveur d'un transfert de la compétence mobilité des communes vers la Communauté de communes.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la CDCLA est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité, laissant à la Région la compétence de l'organisation des services de transport qu'elle exerçait d'ores et déjà, selon la répartition suivante :

### Région Normandie

Services réguliers  
Transport à la demande  
Transports scolaires

### CDCLA

Mobilités actives,  
solidaires  
et partagées

### Le parc deux roues

Depuis 2011, la Communauté de communes a mis en place une offre de location de deux-roues, afin de faciliter l'accès à l'emploi, à la formation et à la santé, des plus éloignés des solutions de mobilité. Ce « parc deux-roues » est géré par la Mission Locale et l'association IFAIR, avec participation financière de la CDCLA à hauteur de 2 600 € en 2022.

17 habitants du territoire ont bénéficié de cette location sur l'année 2022, un nombre en croissance depuis 2019. La majorité d'entre eux (61%) avaient entre 16 et 25 ans. Les locations concernent principalement des déplacements liés à l'accès à l'emploi (78%), et à la formation pour le reste.



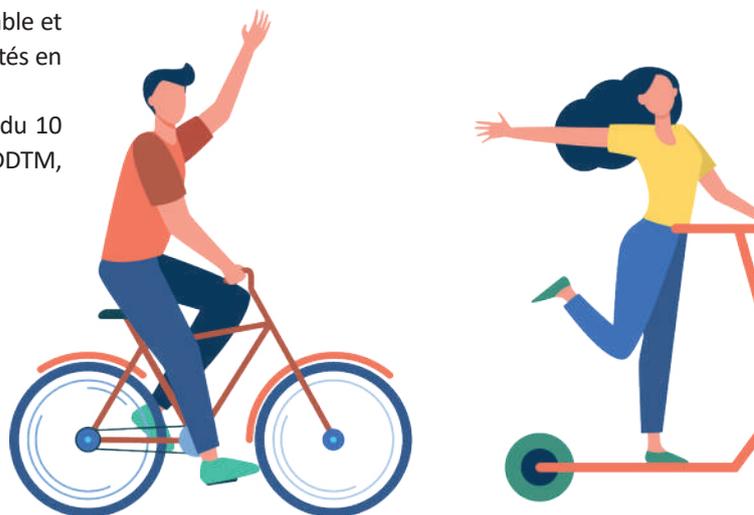
### Temps forts de 2022

- **Conférence des maires du 11 octobre 2022** : présentation de l'étude Mobilités réalisée par l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE). L'étude apporte un cadre de connaissance aux élus sur les dynamiques de mobilités qui animent leur territoire. Elle tient compte des défis qui doivent être relevés en matière de développement durable et de transition énergétique et propose des pistes d'évolution de mobilités en Lyons Andelle.

- Participation du vice-président à la Mobilité à la journée Mobilité du 10 novembre 2022 avec l'ensemble des partenaires du territoire (Préfet, DDTM, DREAL, Conseil Départemental).

### Perspectives 2023

- Création et installation du comité des partenaires qui constitue une instance de dialogue en matière de mobilités à l'échelle du territoire.
- Développer l'offre de service en matière de mobilités actives, partagées et solidaires : proposer la location de roues à assistance électriques.
- Mettre en place une plateforme de covoiturage.
- Élaborer un plan des mobilités en Lyons Andelle.



# Les services fonctionnels

## Les ressources humaines

### > Les effectifs au 31 décembre 2022

(hors vacataires, saisonniers, emplois d'avenir et contrats d'accompagnement dans l'emploi)

Filières	Titulaires			Non titulaires			Hommes	Femmes	Total
	A	B	C	A	B	C			
Administrative	4	3	12	7	4	7	5	32	37
Animation	-	-	6	-	-	4	0	10	10
Médico sociale	Aide à domicile	-	4	-	-	58	3	59	62
	Autres services	3	4	11	-	1	7	0	26
Technique	1	1	8	-	-	0	9	1	10
Sportive	-	2	-	-	-	-	2	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>41</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>76</b>	<b>19</b>	<b>128</b>	<b>147</b>

### La protection sociale des agents

#### La participation employeur pour la mutuelle des agents

Il s'agit là d'une mesure sociale visant à permettre au plus grand nombre d'agents de se doter d'une mutuelle. Pour bénéficier de cette participation financière employeur, l'agent doit avoir souscrit un contrat de mutuelle « labellisée ». Le montant forfaitaire par agent est modulé en fonction de ses revenus et de sa situation familiale.

**En 2022, 32 agents ont bénéficié de la participation mutuelle.**

#### La prévoyance

Les collectivités peuvent participer au système de protection sociale complémentaire pour la partie prévoyance, permettant d'assurer une **compensation de la perte de salaire** subi en cas d'arrêt maladie d'un agent. Cette protection permet aux agents de bénéficier d'un **maintien de leur rémunération** pendant une certaine période. La CDCLA a confié au centre de gestion de l'Eure la mise en concurrence du contrat de prévoyance. Les agents peuvent bénéficier du système de prévoyance depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. En 2022, **32 agents ont souscrit à une prévoyance et bénéficient de la participation employeur.** Des résiliations ont été effectuées par certains agents suite à l'augmentation des taux de cotisation.

### > Au 31 décembre 2022 :

- La CDCLA employait 3 travailleurs en situation de handicap,
- 5 agents étaient en disponibilité,
- 2 agents ont été stagiaires au grade d'agent social,
- 2 stagiaires administratifs et 1 stagiaire en master urbanisme,
- 2 contrats unique d'insertion (CUI),
- 5 départs à la retraite au cours de l'année 2022,
- 3 agents ont bénéficié d'un avancement de grade.

### Nouveau logiciel RH

En octobre 2020, le service Ressources Humaines s'est doté d'un nouveau logiciel. Il intègre notamment le suivi de la carrière des agents, l'élaboration des actes administratifs qui en découle, la saisie des absences, la réalisation de la paie et des données sociales nominatives transmises mensuellement aux caisses.

En 2023, le service RH expérimentera la pose de congés annuels par voie dématérialisée pour une mise en application en 2024-2025.



# ORGANIGRAMME DES SERVICES DEC. 2022

**Président**  
Philippe Gérics

**Directrice générale des services**  
Aurélie Levasseur

**> Communication**  
Responsable : Charlotte Leledy  
Quentin Quitteville

## SERVICES À LA POPULATION

**AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE**  
Responsable : Guillaume Caron

**ATTRACTIVITÉ  
DU TERRITOIRE**  
Responsable : Loraine Villaurmé

## RESSOURCES ET MOYENS

### > Assistante administrative

Emmanuelle Métaux

### > Aide à domicile

Responsable : Anne Fauquette

Assistante : Isabelle Cliquot

### > Assistante administrative

Linda Férial

### > Adjoint à la directrice

*Recrutement en cours*

### > Ressources humaines

Améline Lenormand

Valérie Pingé

Maureen Assez

### > Petite enfance

Responsable : Marion Godefroy

- *Crèche Récré Andelle*

- Directrice : Carinne Namaci

- *Crèche L'Oisillon*

- Directrice : Fannie Ménard

- Halte-garderie

- *Le Jardin des Familles*

- *Recrutement en cours*

- Relais petite enfance

- *La Marelle*

- Animatrices : Stéphanie

- Beauvillain

- Morgane Langlois

### > Enfance / Jeunesse

*Recrutement en cours*

### > Livraison de repas à domicile

Responsable : Sonia Fossey

### > Projet social de territoire

Sandrine Jovovic-Janin

### > Conseiller numérique

Lucie Robert

### > Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

> Gestion des milieux  
aquatiques

> Gestion des milieux  
et prévention des inondations  
(GEMAPI)

Guillaume Caron

### > Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Vincent Lemaire

> Système d'information  
géographique (SIG)

> Transports scolaires

Edith Fournier

> Bâtiments

Jérôme Buteau

Olivier Oulé

> Voirie

Chef d'équipe : Emmanuel Jones

> Office de tourisme

Directeur : Valentin Sergent

Conseillers en séjour

Référente animations :  
Zoé Renard

Référente boutique  
et commercialisation :  
Véronique Lebougault

### > Développement économique

Dimitri Deschamps

### > Petites villes de demain

Trésor Maduma

### > Urbanisme & mobilités

Aline Treillard

### > Reporter de territoire

Claire Vernet Alexandre

### > Conseil de développement

Loraine Villaurmé

### > Affaires générales

Coordonnatrice : Béatrice Blaszczyk

> Accueil

Sophie Artu

> Logistique

Brigitte Baudi

> Entretien des locaux

Référente : Sonia Fossey

# Les services fonctionnels

## Les instances de dialogue social

### Création du Comité Social Territorial (CST)

En décembre 2022, le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ont fusionné pour former une entité unique : le Comité Social Territorial (CST). Son objectif ? Promouvoir le dialogue social en simplifiant les procédures et en réduisant le nombre d'instances consultatives.

Le jeudi 8 décembre 2022, les agents titulaires et stagiaires, les agents contractuels bénéficiant soit d'un contrat à durée indéterminée, soit d'un contrat d'une durée minimale de six mois ont été invités à voter pour élire leurs représentants du personnel.

Le CST est composé de 6 titulaires (3 élus et 3 représentants du personnel) et 6 suppléants :

Les représentants du personnel	
Titulaires	Suppléants
M <sup>me</sup> Brigitte BAUDU	M <sup>me</sup> Sophie ARTU
M <sup>me</sup> Laëtitia CHOET	M <sup>me</sup> Angélique DE VENDT
M <sup>me</sup> Sophie DUPUIS	M <sup>me</sup> Mélissandre GONDO

Les représentants de la collectivité ont été désignés par arrêté du Président.

Les représentants de la collectivité	
Titulaires	Suppléants
M. Jean-Luc ROMET	M <sup>me</sup> Aline BACHELET
M. François BALDARI	M. Lionel BÉZIRARD
M <sup>me</sup> Sylviane FOUQUET	M. Patrick MINIER

**Le comité social territorial peut être consulté pour toutes questions relatives à l'organisation du travail et des services et notamment :**

- La durée du travail,
- L'organisation des services,
- Le plan de formation,
- Les grandes orientations relatives au régime indemnitaire,
- La promotion de la prévention des risques professionnels, risques psycho-sociaux et de promotion de la qualité de vie au travail,
- Les conditions d'hygiène et de sécurité.

### Perspectives 2023

Mise en place du Comité Social et Territorial.



## Les services fonctionnels

# Le juridique & les marchés publics

## EN 2022...

Ce service apporte aide et conseil aux élus et aux services de la collectivité.

Son rôle est de les sensibiliser sur les risques encourus par la collectivité en cas de litige. D'autre part, il assure également :

- une veille juridique en s'informant régulièrement de l'évolution de la législation et de son impact pour la collectivité ;
- le respect des procédures et de la réglementation ;
- la gestion des procédures de marchés publics ;
- la rédaction des dossiers de consultation, des arrêtés, des décisions et des délibérations ;
- les rapports d'analyse des offres de marché.

### 3 marchés passés en procédure formalisée\*

- ▶ Fauchage des dépendances de voirie ;
- ▶ Contrôle des installations d'assainissement non collectif ;
- ▶ Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

### 7 marchés passés en procédure adaptée\*\*

- ▶ Marché de maîtrise d'œuvre - Réhabilitation et extension de structures petite enfance situées à Perriers-sur-Andelle ;
- ▶ Balayage mécanique de voirie ;
- ▶ Entretien et vidange d'installations d'assainissement non collectif ;
- ▶ Etude pré-opérationnelle du futur tiers-lieux culturel du Manoir de Colmont ;
- ▶ Refonte du site principal et de l'usine à sites pour les communes et la Communauté de communes Lyons Andelle ;
- ▶ Mise en place, suivi et animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2022-2027 ;
- ▶ Elaboration de la stratégie de développement touristique.

## Perspectives 2023

- Assurer une gestion globale du cycle de vie des marchés publics ;
- Continuer de veiller à une sécurité juridique maximale des achats ;
- Adopter un guide interne des marchés publics ;
- Acquisition d'un logiciel de marché.

\*pour les achats supérieurs à 215 000 € HT  
\*\* pour les achats supérieurs à 40 000 € HT

## L'accueil

Représentant de l'image de la collectivité, l'agent d'accueil est en charge d'accueillir le public, l'écouter, l'informer et l'orienter vers le service concerné. Elle assure également la gestion des courriers entrants, les réservations de salles et de places pour les spectacles culturels proposés par la CDCLA.

### L'accueil de la Communauté de communes est ouvert :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

contact@cdcla.fr - 02 32 49 61 27



## EN 2022...

1 664

courriers ont été reçus

1 334

courriers ont été envoyés

12 385

appels ont été reçus

6 674

personnes ont été accueillies

# Les services fonctionnels

## Les finances

Au 31 décembre 2022, la Communauté de communes comptait 10 budgets : 1 budget principal, 1 budget office de tourisme, 1 budget aide à domicile, 1 budget SPANC, 2 budgets bâtiments locatifs et 4 budgets zone d'activité économique (ZAE).

### Les résultats du budget principal\*

	2022
Dépenses	20 175 299,23 €
Recettes	20 650 996,37 €
Résultats excédentaires	475 697,14 €

\* Investissement et fonctionnement au compte administratif avec résultats reportés.

### Les recettes

En 2022, les ressources courantes de fonctionnement du budget principal s'élevaient à **11 779 762,81 €**.

Il s'agit des recettes issues des entreprises du territoire (la contribution économique territoriale, la cotisation foncière des entreprises, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), des contribuables (taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe foncière), des usagers (livraison de repas, petite enfance), des dotations de l'État et des autres partenaires (CAF, Département, Région, Union Européenne).

### > La politique forte de désendettement de la CDCLA

La CDCLA a remboursé en 2022 l'emprunt à court terme concernant la construction de la Maison de santé Pluriprofessionnelle située à Charleval à hauteur de 1 525 000 €. Cet emprunt avait pour but de compenser le délai d'obtention des subventions afin de permettre le paiement des factures de travaux dans le délai réglementaire.

De plus, la Communauté de communes, dans sa politique forte de désendettement, n'a pas réalisé d'emprunt depuis 2021 et 4 de ses emprunts ont atteint leur terme.

Sur les 5 ans à venir, la CDCLA devrait voir s'effacer 6 autres de ses emprunts ce qui mènera le nombre d'emprunts encore contractés à 10 à partir de 2028.

### La dette : une politique ambitieuse mise en place tout en maîtrisant le recours à l'emprunt

La dette de la Communauté de communes Lyons Andelle se composait de 16 emprunts au 31 décembre 2022. Les annuités d'emprunt payées en 2022 s'élevaient à 2 465 534,86 €.

L'encours de la dette était de 10 443 059,90 €. Cette dernière représentait un coût de 496,03 € par habitant en 2022.

Il convient cependant de calculer un encours de la dette rectifié. En effet, les annuités d'emprunts pour la construction du village d'artisans et pour le bâtiment locatif sur la zone d'activité des Hautes Rives sont remboursées par les loyers perçus.

L'encours de la dette rectifié était de 8 950 073,05 €.

Elle représentait un coût de 425,12 € par habitant en 2022.

Les investissements financés par l'emprunt, les emprunts arrivant à terme et l'autofinancement ont permis à la CDCLA de maîtriser son endettement.

	31/12/2022
Dette à l'origine	17 128 567,23 €
Capital restant dû	10 443 059,90 €
Intérêts payés	191 933,43 €
Capital payé	2 273 601,43 €

L'encours de la dette est le montant total du capital restant dû à un moment donné.

# Les services fonctionnels

## Les taux d'imposition

Les taux d'imposition des ménages des deux anciennes Communautés de communes (CDC) étant différents en 2016, il était obligatoire de les ajuster pour qu'ils convergent vers un même taux tout en s'assurant des mêmes recettes. Ainsi et à titre d'exemple, la taxe d'habitation sur l'ancienne CDC du canton de Lyons-la-Forêt s'élevait à 10,17 % et à 3,56 % sur l'ancienne CDC de l'Andelle. Le taux établi après la fusion des deux intercommunalités, et resté inchangé depuis, est de 5,38 % pour tous les habitants du territoire.

Cela entraîne une augmentation pour les habitants de l'ex. CDC de l'Andelle et une baisse pour les habitants de l'Ex. CDC du Canton de Lyons-la-Forêt. Afin d'atténuer ces effets, les élus ont mis en place un système de lissage qui permet d'atteindre ce taux en 12 années.

Pour les entreprises, le phénomène est le même mais à l'inverse, ce sont les entreprises du secteur de l'ex. CDC du canton Lyons-la-Forêt qui ont vu leur taux augmenter. Afin d'atténuer ces effets, les élus ont mis en place un système de lissage qui permet d'atteindre ce taux en 10 années.

## Le reversement aux communes

En 2022, la CDCLA a reversé **1 666 382,30 €** aux communes sous forme d'attributions de compensation et a perçu **202 628,31 €** de transfert de charges.

### Les fonds de concours

Les communes participent aux travaux neufs de voirie réalisés par la Communauté de communes Lyons Andelle par le versement d'un fond de concours fixé à 50 % du coût total HT des travaux.

En 2022, les communes de Bourg-Beaudouin, Ménesqueville, Renneville, Romilly-sur-andelle, Rosay-sur-Lieure, Touffreville ont versé 274 721,70 € de fonds de concours à la Communauté de communes.

## > Les taxes directes locales pour l'année 2022 :

Malgré une politique ambitieuse en matière d'investissement, les élus ont fait le choix en 2022 de ne pas augmenter les taux d'impôt sur le territoire depuis 2017.

Taxes	Taux Ex. Andelle (2016)	Taux Ex. Lyons (2016)	Taux 2022
Taxe foncière sur bâti	6,00 %	10,58 %	6,98 %
Taxe foncière sur non bâti	14,75 %	20,44 %	17,46 %
Cotisation foncière des entreprises	46,85 %	communal	45,68 %

## Zoom sur...

### > Un nouveau référentiel comptable appliqué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour les budgets de la Communauté de communes

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, une nouvelle nomenclature budgétaire et comptable dite « M 57 » sera généralisée à l'ensemble des collectivités territoriales. Cette nomenclature remplacera les nomenclatures M 14, M 52 et M 71, respectivement utilisées par les intercommunalités, les départements ainsi que les régions. Son objectif : rapprocher davantage la comptabilité publique de la comptabilité privée et améliorer la qualité de l'information comptable des collectivités. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, cette nouvelle nomenclature est appliquée pour 8 budgets de la Communauté de communes.

### > L'intercommunalité engagée dans une démarche d'amélioration de la qualité comptable

La CDCLA s'est engagée dans une politique de qualité de ses comptes et, à ce titre, ses services ont participé en 2022 à l'expérimentation lancée par les services de la Direction Générale des Finances Publiques appelée « synthèse de la qualité des comptes locaux ». Ce travail a été mené par le comptable public et le conseiller aux décideurs locaux sur les comptes 2021 de l'intercommunalité.

La synthèse a été présentée par le comptable public aux élus de la commission finances le 19 mai 2022. Un bilan satisfaisant pour cette première démarche qualité qui traduit une bonne tenue des comptes.

Différents travaux seront engagés dans les prochains mois pour poursuivre cette amélioration comptable à travers notamment la fiabilisation de l'inventaire de l'ensemble des biens de la Communauté de communes.

# Les services fonctionnels

## La communication

Le service communication propose une stratégie globale de communication et la pilote afin d'assurer la promotion de la collectivité, de ses services et de ses actions. Il accompagne les projets et évènements de la Communauté de communes et il réalise et développe l'ensemble des outils et supports de communication de l'intercommunalité.

### Les missions du service

Les missions du service communication sont :

- d'accompagner et de valoriser l'action publique en mettant en œuvre une stratégie et des outils de communication qui permettent d'informer les habitants et acteurs du territoire ;
- de positionner la Communauté de communes Lyons Andelle comme moteur du développement de son territoire, en choisissant les meilleurs vecteurs de lisibilité de la politique communautaire.

Le service communication définit et mène également les actions de communication pertinentes pour valoriser le territoire, favoriser son attractivité et son rayonnement.

Enfin, il met en place des actions de communication interne auprès des agents de la Communauté de communes afin de les fédérer autour de ses projets et actions.

En décembre 2022, après quasiment 3 ans d'absence, le service communication de la Communauté de communes a relancé la lettre d'information interne. L'occasion pour les agents de l'intercommunalité de découvrir le visage de leurs nouveaux collègues, de bénéficier d'informations pratiques sur les offres dont ils peuvent bénéficier avec le CNAS ou encore des informations utiles sur leur travail au quotidien, dans les bureaux ou sur le terrain.



### Stratégie et moyens mis en œuvre

#### Grand public

- Conception de trois « Lyons Andelle Le Mag' »,
- Création de deux programmes culturels semestriels,
- Création graphique des supports de communication pour les différents services et projets de la CDCLA,
- Veille et information du public sur les services communautaires pendant toute la crise sanitaire.

#### Numérique

- Animation du site internet de la CDCLA et de l'Office de tourisme,
- Administration des réseaux sociaux : page Facebook de la CDCLA, page Facebook et Instagram de l'Office de tourisme,
- Animation de l'application PanneauPocket.

#### Institutionnel

- Elaboration du rapport d'activité Lyons Andelle.

#### Interne

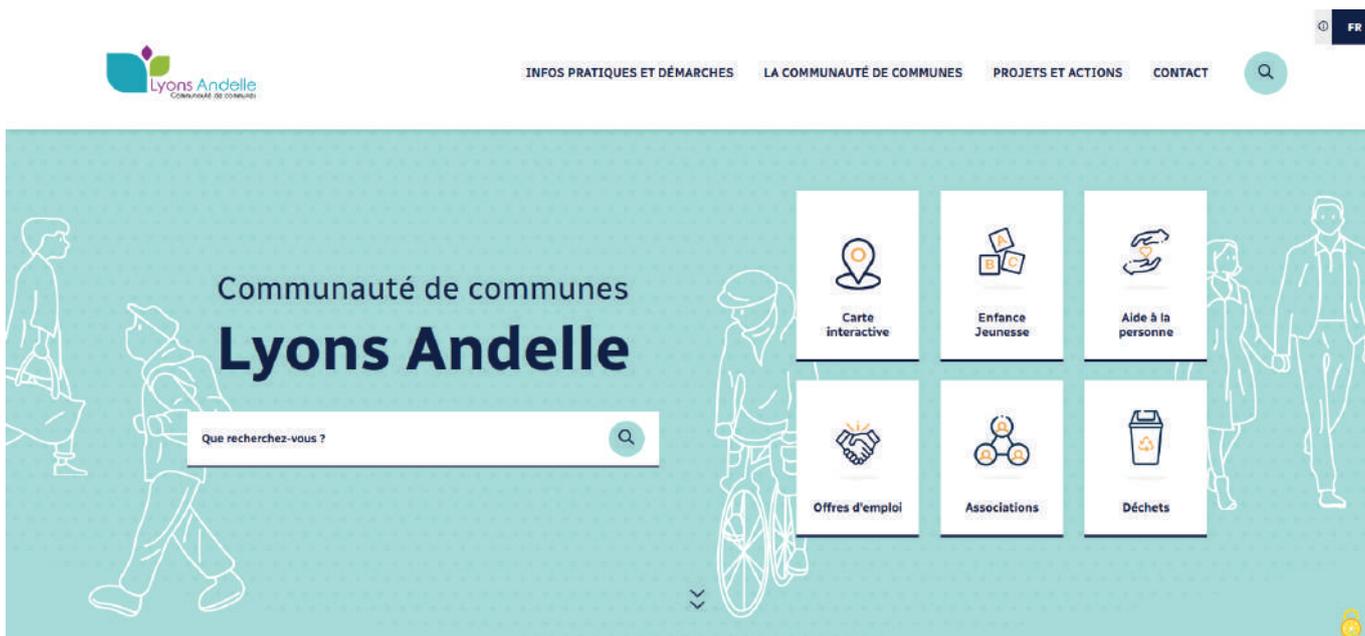
- Assistance et conseil auprès des utilisateurs des 28 sites communaux,
- Participation à l'organisation de manifestations.

#### Médias

- Coordination des relations avec la presse.



# Les services fonctionnels



## Futur site de la CDCLA et de ses communes

Le projet de refonte des sites internet de la Communauté de communes et de ses communes membres a été lancé fin 2021.

En vue de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs, la CDCLA a entrepris une enquête en janvier 2022, sollicitant les résidents pour recueillir leurs attentes et suggestions sur le nouveau site internet.

Suite à une analyse des besoins exprimés par les communes et les services de la CDCLA en février et mars 2022, un cahier des charges a été rédigé. Ce document a ensuite été utilisé

pour lancer une consultation auprès de cinq prestataires en avril 2022.

Dès le début du mois de juin, la CDCLA a lancée la phase de conception qui s'est déroulée de juin à octobre 2022. Parallèlement, en septembre 2022, la conception de l'usine à site a été lancée.

Le déploiement du site internet de la CDCLA ainsi que ceux des communes est prévu pour juin 2023.

## > Site internet de l'Office de tourisme

En 2022, le site internet de l'Office de tourisme a été traduit en anglais et en néerlandais pour répondre aux critères de classement de l'Office de tourisme en catégorie I.

Retrouvez tous les événements et lieux incontournables du territoire, des randonnées et bien d'autres idées de sortie sur :

[www.lyons-andelle-tourisme.com/](http://www.lyons-andelle-tourisme.com/)



## > Les réseaux sociaux



La CDCLA compte **1 644 abonnés** sur sa page Facebook.

L'Office de tourisme compte **2 698 abonnés** sur sa page Facebook et **1456** sur son compte Instagram.

**Abonnez-vous pour suivre nos actualités !**

## Perspectives 2023

- > Formation des communes à la gestion et l'intégration de contenu sur leur site internet.
- > Déploiement du site internet de la CDCLA et des communes.

## Les services fonctionnels

# Les bâtiments

Le service bâtiments assure le suivi du patrimoine bâti, gère la maintenance du matériel et des équipements tels que :

- > La mise en place des contrôles réglementaires dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) ;
- > La conduite d'opérations de maintenance et de dépannage sur les bâtiments, effectuées en interne ou par des entreprises qualifiées ;
- > Le montage de projets d'amélioration et l'exécution de chantiers en régie ;
- > La mise en place de contrats de maintenance pour les équipements de chauffage et de climatisation, les 16

défibrillateurs répartis sur le territoire, ainsi que le suivi des énergies et fluides (eau, gaz, électricité) sur les différents sites communautaires ;

- > La surveillance et le suivi des contrôles réglementaires sur la flotte de véhicules communautaires.

Les deux agents qui le composent interviennent en soutien auprès des autres services : transport, montage, installation pour les événements, notamment culturels, ainsi que les diverses réunions (conseil communautaire, bureau...).

## LES TRAVAUX MENÉS EN 2022...

- **Rénovation de la toiture de l'Office de Tourisme** à Lyons-la-Forêt pour un coût de 42 415,32 € TTC.

- **Remplacement des éclairages dans les Etablissements Accueillant des Jeunes Enfants (EAJE)** avec des équipements imposé par la réglementation. Le coût total de cette prestation pour les 4 structures s'élève à 19 942,68 € TTC pour 214 points lumineux.

- **Aménagement de l'accueil de l'Office de Tourisme** à Lyons-la-Forêt, comprenant l'étude, la planification et la mise au point technique par le service bâtiment, l'utilisation de hêtre provenant de la forêt de Lyons fourni par une scierie locale, la conception, fabrication et pose du mobilier pour 18 600 € TTC, la modification et la fourniture de l'éclairage pour 863 € TTC, ainsi que le déménagement et la réfection de la peinture en régie. Le coût total est de 19 463 € TTC.

- **Restructuration de la salle de bain de L'Oisillon** à Vandrimare en concertation avec l'équipe petite enfance, les entreprises, le service bâtiment et l'assistant de prévention. Les travaux comprennent la fabrication et la pose de meubles sur mesure pour un coût de 20 731,80 € TTC, le remplacement de trois toilettes petite enfance pour 4 836,78 € TTC, la pose d'un carrelage antidérapant pour 1 083,60 € TTC, ainsi que le démontage, la démolition, la reprise des enduits et faïences, et la mise en peinture en interne sur 3 jours.

Les travaux ont été réalisés sur 3 semaines de fermeture en août 2022. Le coût total de l'opération s'élève à 26 652,18 € TTC, avec une augmentation de 6,6 % par rapport au prévisionnel de fin d'année 2021, en raison de la forte augmentation des prix au niveau national.



Rénovation de la toiture de l'Office de tourisme

### Quelques chiffres

Le patrimoine bâti de la Communauté de communes c'est :  
9 290 m<sup>2</sup> répartis sur 17 sites :

- > 1 320 m<sup>2</sup> de locaux administratifs ;
- > 950 m<sup>2</sup> de locaux dédiés à la petite enfance ;
- > 5 000 m<sup>2</sup> de bâtiments locatifs ;
- > 860 m<sup>2</sup> de locaux dédiés au service voirie ;
- > 750 m<sup>2</sup> de locaux dédiés au sport ;
- > 410 m<sup>2</sup> de locaux dédiés à la jeunesse.

# Les services fonctionnels

## La coopération avec les communes

Lors des dernières élections de 2020, une commission "Coopération avec les communes" a été créée au service des communes et des élus du territoire.

Elle a pour objectif de répondre aux différents besoins matériels ou humains des communes du territoire Lyons Andelle, en mutualisant toutes les demandes, et ainsi diminuer les coûts.

Cette commission est chargée d'accompagner les réflexions facilitant la gestion quotidienne au sein des 30 communes.

En 2022, divers sujets ont été abordés, notamment :

### > Le groupement de commande de défibrillateurs suivi d'une formation sur l'utilisation de l'appareil

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'installation de défibrillateurs pour les ERP de catégorie 5 est devenue obligatoire.

Suite au recensement des besoins des communes qui souhaitaient acquérir un défibrillateur permettant ainsi de réaliser un groupement de commandes et négocier les tarifs, 8 appareils ont été commandés et une formation à son utilisation a été dispensée à 20 personnes.

### > La gestion des chiens errants sur le territoire Lyons Andelle

Afin de gérer la problématique des chiens errants sur son territoire, la Communauté de communes a équipé les communes du territoire, qui le souhaitaient, d'un lecteur de puce permettant d'identifier l'animal et de retrouver ainsi rapidement son propriétaire mais également une cage pour faire patienter l'animal ou le transporter si besoin.

La CDCLA a par ailleurs signé une convention avec la Société Normande de Protection des Animaux à Rouen pour que les communes puissent y déposer les chiens non identifiés 24h/24 et 7jours/7.

Sur l'année 2022, un seul chien n'a malheureusement pas retrouvé son maître et a été confié à la SNPA.

### > Le groupement de commande de fournitures administratives

Sur l'année 2022, 18 commandes de fournitures administratives ont été passées par les communes du territoire Lyons Andelle via ce groupement de commande.

### > Le référentiel budgétaire et comptable M57 obligatoire

Un nouveau référentiel budgétaire et comptable M57 sera généralisé au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour toutes les collectivités et établissements publics. Afin de bénéficier d'une meilleure offre de tarifs et d'une disponibilité des services de la Direction Générale des Finances Publiques, il était préférable d'anticiper ce passage en M57 dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Dans ce cadre, la CDCLA a évalué les besoins des communes de son territoire pour la mise à jour de leur logiciel comptabilité/finances permettant ce passage dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Ainsi, 15 communes du territoire Lyons Andelle ont participé à une réunion de présentation des différentes offres de migration en M57 et ont pu souscrire à un contrat négocié.

## Mobilisation du territoire Lyons Andelle en faveur de l'Ukraine

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire : communes, habitants et entreprises, ce sont près de 3 tonnes de matériels, denrées alimentaires et médicaments qui ont pu être collectés en Lyons Andelle pour participer à l'opération humanitaire lancée par le Département de l'Eure.

Trois véhicules chargés ont ainsi rejoint le convoi au départ d'Evreux en direction Siret, commune de Roumanie située à la frontière ukrainienne. Ce convoi humanitaire est parti le 1<sup>er</sup> avril 2022 grâce à la mobilisation d'élus, d'agents, bénévoles venus de tout le Département.

Pascal CALAIS, Vice-Président de la Communauté de communes, a participé à cet élan de solidarité en se portant volontaire pour ravitailler cette région de l'Ukraine durement frappée par la guerre. Un coup de chapeau également aux entreprises du territoire qui ont répondu à cet élan de solidarité grâce à leur soutien financier, humain ou matériel à l'organisation de ce convoi vers l'Ukraine.





# Communauté de communes Lyons Andelle

Rue Martin Liesse - ZA La Vente Cartier  
BP 20 - 27380 Charleval  
Tél. : 02 32 49 61 27

[contact@cdcla.fr](mailto:contact@cdcla.fr) - [www.cdcla.fr](http://www.cdcla.fr) -   